



0010369

2

Ce volume fait suite au vol. I allant du 1 janvier
1896 au 31 décembre 1913. fol au fo 314
Palezieux 1 janvier 1914.



L'off. de l'état civil
Chamod
A



REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Palezieux*.

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *deux cents pages*.

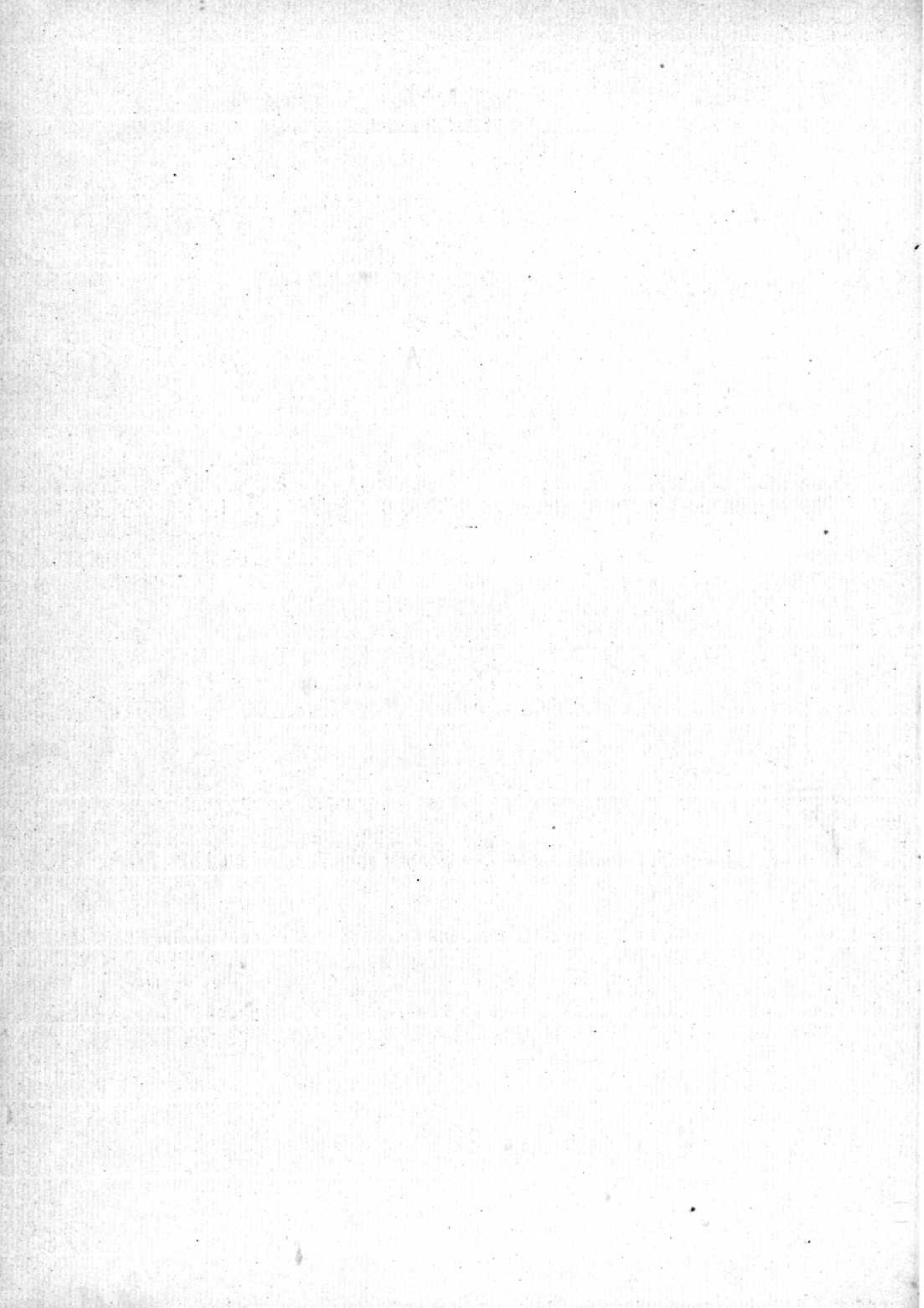
Lausanne, le *20 décembre* 1913.

Pour le Département :



Le Chef du service de police,

H. Fiaux



Registre des mariages A.

No 1.
Foz
et
Cardinaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Foz Henri Frédéric, célibataire
Jourdoumier

originaire de Bes domicilié à
Palexien, avant à Rolle né à
Bes le vingt novembre,

mil huit cent huitante-sept fils de
Jean Frédéric Foz, à Genolier et de
Marie Sophie née Maximat, de Cédée

2. Cardinaud Blanche Lia, célibataire
couturière

originaire de Palexien, domiciliée à
Palexien née à
Bussigny/oron le seize août

mil huit cent cinquante fille de
Charles Louis Cardinaud, à Lausanne et de
défunte Marie Elise née Steuby

Comme témoins :
1. Louis Cardinaud, à Lausanne
2. Louis Duperron, journaliste à Palexien

Les publications ont eu lieu à Palexien le neuf, Bes et
Rolle le dix janvier mil neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palexien le 11 février 1914

Pièces déposées :

Actes de naissance, des
Certificats de ^{époux} publications
Palexien, Bes
et à Rolle.

Les époux :

Henri Foz
Blanche Foz Cardinaud

Les témoins :

Louis Cardinaud
Louis Duperron à Palexien

L'officier de l'état civil :

Grand

Communiqué à Bes et à
Rolle

Rf

No 2.
Félix Paul
et
Félix Sophie

R

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Félix Paul, agriculteur
célibataire

originaire de La Rogivie domicilié à
La Rogivie né à

La Rogivie le vingt-deux janvier
mil huit cent huit fils de
Samuel Félix, à La Rogivie et de
Marie Louise Chollet, de céder.

2. Félix Sophie Lucie, ménagère
célibataire

originaire de La Rogivie domiciliée à
La Rogivie née à

La Rogivie le quatorze décembre
mil huit cent douze fille de
Charles Philippe Félix et de
Susanne Marie Lucie Chollet, de céder.

Comme témoins : 1. Louis Félix, agriculteur à La Rogivie
2. Jean Félix id.

R

Les publications ont eu lieu à La Rogivie le dix-sept
février, mil neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palezieux le 6 mars 1914

Pièces déposées :

Actes de naissance
des époux
Publications à Palezieux

Les époux :

Paul Félix - Félix
Sophie Félix - Félix.

Les témoins :

Louis Félix agricult. La Rogivie
Jean Félix agricult. La Rogivie

Communiqué

L'officier de l'état civil :

[Signature]

No 3.

Herron

et
Grandvoinet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Herron Gottfried, agriculteur
célibataireoriginaire de Mühleberg (Berne) domicilié à
PalexienRue Eggisberg le vingt-sept janvier
mil huit cent septante-deux fils de
Jean Herron et de
Rosine née Humi2. Grandvoinet Fanchette Marie,
ménagère, célibataireoriginaire des Terrières de Tour (Tura, France) domiciliée à
Palexien née àla Courbevoie, Lezay le vingt-neuf mai
mil huit cent septante-sept fille de
Louis Grandvoinet, à Palexien et de
Elisabeth née Studer, décédée.Comme témoins : 1. Porchet Eugène employé C.F.F. Palexien
2. Grandvoinet Jules à EpalingesLes publications ont eu lieu à Palexien-le-Moulin, Mühleberg le
trois, les Terrières le sept février, mil neuf
cent quatorzeAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palexien le 19 mars 1914

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,
Publications à Palexien,
Mühleberg les Terrières,
Autorisation du Conseil d'Etat
Certificat de Capacité matri-
moniale du Consulat de
France à Genève

Les époux :

Gottfried Herron
Marie Herron

Les témoins :

Porchet Eugène
Grandvoinet Jules

L'officier de l'état civil :

Chamb

Communiqué à Mühleberg
et à la Chancellerie de
Lausanne

N^o 11
Gergner
et
Nobel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gergner Joseph
célébatrice
vaurugis
originaire de Eusiedelu domicilié à
Palexienus né à
Rolle le vingt-huit août
mil huit cent quarante-un fils de
Jean Gergner et de
Elisabeth née Nobel

2. Nobel Josephine Elisabeth
célébatrice
mariage
originaire de St^e Marguerite (St. Gall) domiciliée à
Eublens (Vaud) née à
Corseaux le trois avril
mil huit cent quarante-quatre fille de
Alays Nobel, veuve
et de
Anne Marie Elisabeth née Gergner

Comme témoins :
1. Joseph Nobel à Oron la Puelle
2. Joseph Bader à Oron le Chatel

Les publications ont eu lieu à Palexienus le dix sept, à Eublens,
Eusiedelu et à St^e Marguerite le dix huit
mars, mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palexienus le 3 avril 1914

Pièces déposées :
Actes de naissance des
fiancés.
Autorisation du père de
la fiancée.
Publications à Palexienus
Eublens, Eusiedelu et
à St^e Marguerite

Les époux :
Joseph Gergner
Josephine Gergner

Les témoins :
Joseph Nobel
Joseph Bader

Communiqué à Eublens à
Eusiedelu et à
St^e Marguerite
et à Oron.

L'officier de l'état civil :
Framet

Par acte passé devant
le notaire Gillieron
à Oron la ville, visé par le
Conseil d'Etat, Joseph Gerg
ner a été reçu au nombre
des bourgeois de la Commune
des Chiolayres.
Fait le 22 janvier 1915
L'off. de l'état civil
Framet

Registre des mariages A.

N^o 5

Nobel

et

Gergnet

14 et 15 - lieux lieux
originairement de Einsiedeln
domiciliés à PalézieuxFranz
A

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nobel, Engelbert, Frédéric, Wilhelm, Marie, Maurice
célibataire

vannier

originaire de Altstätten Canton de St. Gall domicilié à
Wännewil (Fribourg) né àJumet (Belgique) le onze Janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils deLouis Grégoire Nobel, vannier et de
Julie Louise Julie Schoni, à Palézieux2. Gergnet Marie
célibatairevannier, originaire de Einsiedeln
originaire de Altstätten (St. Gall) domiciliée àWännewil (Fribourg) Palézieux née à
Roche le onze octobremil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Jean Gergnet, vannier et de

Elisabeth née Nobel, à Palézieux

Comme témoins :

1. M^{lle} Eva Dufey, institutrice à Palézieux
2. M^{lle} Françoise Courty, négociante à Palézieux

Les publications ont eu lieu à Wännewil le dix sept, Palézieux
le dix huit Einsiedeln le dix neuf et à Altstätten
le vingt - un mars, mil neuf cent quatorzeAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palézieux le 8 avril 1914

Pièces déposées :

Certificat de publications
soit autorisation de l'état
civil de Wännewil

Les époux :

Maurice Nobel
Marie Nobel

Les témoins :

Wallisley
Jeanne Courty

L'officier de l'état civil :

Franz
A

N° 6.
Serex
et
Cusinay

Rf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Serex Charles Alois, _____
célibataire _____
agriculteur _____
originaire de Maracon _____ domicilié à
Maracon _____ né à
Maracon _____ le sept juillet _____
mil huit cent huitante quatre _____ fils de
Loui Frédéric Serex _____ et de
Sophie Marie veuve Chollet, à Maracon

2. Cusinay Sophie Elie _____
célibataire, ménagère _____
originaire de Ecoteaux _____ domiciliée à
Ecoteaux _____ née à
Ecoteaux _____ le trois novembre _____
mil huit cent nonante un _____ fille de
Jean Frédéric Cusinay, décédé _____ et de
Sophie veuve Loumay à Ecoteaux

Comme témoins : } 1. Paul Serex, cousin de l'époux à Maracon
2. Marguerite Serex, femme du précédent id.

Les publications ont eu lieu à Maracon et à Ecoteaux le
seize mars, mil neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palézieux le 8 avril 1914

Pièces déposées :
Actes de naissance déposés
aux archives, et
publications à Ecoteaux et
à Maracon.

Les époux :
Alois Serex
Elie Serex

Les témoins :
Marguerite Serex
Paul Serex

L'officier de l'état civil :
L. Lumb

Communiqué _____

Rf

Registre des mariages A.

N^o 7.
 Micheletti
 et
 Simon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Micheletti Eugenio Maurice
 terrassier, célibataire

originaire de Paladina, province de Bergame Italie domicilié à
 Palézieux né à
 Paladina le quatorze janvier

mil huit cent septante neuf fils de
 son Giuseppe Micheletti et de
 Julia née Robertis à Ottervera (Bergame)

2. Simon Emma, blanchisseuse
 célibataire

originaire de Moaborget domiciliée à
 Payerne née à
 Moaborget le vingt-cinq août

mil huit cent septante sept fille de
 Louis Henri Simon et de
 Elise Marie née Simon, à Romarion

Comme témoins : 1. M^{lle} Jeanne Comte, négociant Palézieux
 2. M. H. Hozy, cordonnier à Palézieux

Les publications ont eu lieu à Palézieux, Payerne le vingt sept
 janvier, Moaborget le vingt huit février et à
 Paladina le quatre mars mil neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palézieux le 13 avril 1914

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,
 Certificats des publications
 ci-dessus, Certificat de
 non opposition du Consulat
 d'Italie à Genève, des 21
 mars 1914 et autorisation du
 Conseil d'Etat pour célébrer
 le mariage en date du 24
 mars 1914

Communiqué à Payerne, à
 Hozy et à la Chancellerie
 cantonale.

Les époux :

Micheletti Eugenio
 Emma Micheletti

Les témoins :

Jeanne Comte à Palézieux
 Henri Hozy à Palézieux

L'officier de l'état civil :

J. Grand

N^o 8.
Chollet
et
Chollet

PF

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chollet Henri Emile, agriculteur
célibataire

originaire de Maracon domicilié à
Maracon né à

Maracon le vingt janvier
mil huit cent huit fils de
Paul Henri Chollet, à Maracon et de
Elise née Serex, de cédez

2. Chollet Emma, institutrice
célibataire

originaire de Maracon domiciliée à
Maracon née à

Maracon le dix-huit août
mil huit cent huit fille de
Jean Louis dit Alfred Chollet et de
Lydie Emma née Chollet, à Maracon

Comme témoins :
1. Eva Dufay institutrice à Palézieux
2. Emile Chollet agriculteur à Maracon

Les publications ont eu lieu à Maracon le trente mars
mil neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palézieux le 17 avril 1914

Pièces déposées :
Publications de Maracon
Actes de mariage aux archives

Les époux :
Henri Chollet
E. Chollet.

Les témoins :
Eva Dufay, à Palézieux
Emile Chollet,

Communiqué

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 9.
Favre
et
Décosterd

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre Aimé Louis, employé aux C.F.F.,
célibataire _____

originaire de Chierrens _____ domicilié à

Palézieux - Gare _____ né à

Palézieux _____ le vingt-deux juillet

mil huit cent nonante-trois _____ fils de

Fulien Favre, boulanger _____ et de

Elise née Fossuel, à Palézieux

2. Décosterd Louise Léonie _____

_____ couturière _____

_____ célibataire _____

originaire de Chioleyres _____ domiciliée à

Palézieux _____ née à

Chioleyres _____ le quatorze juillet

mil huit cent nonante-cinq _____ fille de

feu Théodore Décosterd _____ et de

Marianne Fanny Bochet née Paudat, à Palézieux

Comme témoins : 1. M^{lle} Eva Desfey, institutrice, Palézieux
2. Jeanne Comte, négociante, id.

Les publications ont eu lieu à Palézieux le dix-sept, Chioleyres
dix-huit et Chierrens le dix-neuf novembre de
mil huit cent quatorze _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palézieux le 9 décembre 1914

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux, Actes de naissance
d'autres de la fiancée,
Publications à Palézieux,
Chioleyres et Chierrens

Les époux :

A. Favre

Léonie Favre née Décosterd

Les témoins :

Evallufey, à Palézieux
Jeanne Comte, Palézieux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Oran et à
Cierges

N°

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1.

originaire de

domicilié à

né à

le
mil cent

fils de

et de

2.

originaire de

domiciliée à

née à

le
mil cent

filles de

et de

Comme témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

et
Le N° de la page 9 est celui de la dernière inscrip-
tion faite dans ce registre
en 1914. Les deux doubles
sont conformes. Ils sont
clos à ce jour selon l'art.
11 de l'ordonnance fédérale
du 25 février 1910

Paléy aux Le 2 janvier 1915
L. G. del. état civil
Framont

Un double des présentes
requêtes allant de la page 1
à la page 10 a été suppo-
sité au Département de
Justice & Police ce 4 janvier

1915. L. G. del. état civil
Framont

Vu le 21 janvier 1915
Le Prêtre
H. Jannay

No 1
Légeret
et
Marguerat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Légeret, Maurice, négociant

originaire de Pruidoux domicilié à
aux Chioleyres né à
Chesbres le neuf juin

mil huit cent huitante-huit fils de
Julien Légeret, vigneron et de
Sophie née Grandchamp, à Chesbres

2. Marguerat, Rose Julie, couturière

originaire de Lully et de Forel (Savoie) domiciliée à
Palézieux née à
Moudon le vingt-cinq février

mil huit cent huitante-neuf fille de
feu Jules François Joseph Lion, Marguerat et de
Rosine née Schumacher à Palézieux

Comme témoins :
1. Elise Marguerat couturière à Palézieux
2. Francis Noël, comptable à Genève

Les publications ont eu lieu à Palézieux le dix-huit, Pruidoux,
Lully, Forel et les Chioleyres le dix-neuf mars mil
neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palézieux le 23 avril 1915

Pièces déposées :

Certificat de publication
délivré par l'état civil
d'Oron

Les époux :

Maurice Légeret
Rose Légeret née Marguerat

Les témoins :

Elise Marguerat Palézieux
Francis Noël à Genève

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Oron, Lully
Forel et à Chesbres

N^o 2.
 Budry Louis
 et
 Serex Adeline

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Louis Samuel Budry, agriculteur
 célibataire

originaire de Estevaux domicilié à

Estevaux né à

Estevaux le dix huit novembre

mil huit cent vingt-huit fils de

Henri Budry et de

Julie Marie Horboz à Estevaux

2. Rose Adeline Serex, ménagère,
 célibataire

originaire de Maracon domiciliée à

Maracon, au Vey née à

Maracon le neuf avril

mil huit cent vingt-quatre fille de

Louis Frédéric Serex et de

Sophie Marie, née Biollat

Comme témoins :
 1. Eulke Horboz à Estevaux
 2. Chère Serex, couturière Maracon

Les publications ont eu lieu à Maracon et à Estevaux le
 douze avril mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Julien le 20 avril 1915

Pièces déposées :

Publications à Estevaux
 X à Maracon.
 Naissances dans
 l'arrondissement

Les époux :

Louis Budry.
 Adeline Budry (née Serex)

Les témoins :

E. Horboz.
 F. Serex

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué

Registre des mariages A.

No 3.

Seiler Emile

et

Jean Marguerite

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Seiler Emile, agriculteur
célibataireoriginaire de Bönigen (Berne) domicilié à
Maracon né àMaracon le vingt-deux avril
mil huit cent novante-deux fils dePierre Seiler, agriculteur et de
Céline née Souray, à Maracon2. Jean Jeanne Marguerite, ménagère
célibataireoriginaire de Châtillens domiciliée à
Châtillens née àAboutfrevayres le vingt-un septembre
mil huit cent novante-trois fille deDaniel Frédéric Jean, cantonnier et de
Rose née Fayet, à ChâtillensComme témoins : 1. Eugène Diez, instit. à Palézieux
2. Anne Marie JeanLes publications ont eu lieu à Maracon le deux, à Châtillens
et à Interlaken le trois novembre mil neuf
cent quinzeAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palézieux le 17 novembre 1915

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux; publications à
Maracon, Interlaken et
à Châtillens,
Promesse de mariage

Les époux :

Emile Seiler

Marguerite Seiler

Les témoins :

Eugène Diez, instit. à Palézieux
Anne Marie Jean Palézieux

L'officier de l'état civil :

J. Schmid

Communiqué à Oran et à
Interlaken.

Le N° 3 à la page 13 et celui de la dernière inscription faite dans ce registre en 1915.
 Les deux doubles sont conformes, ils sont clos à ce jour, selon l'art. 11 de l'ordonnance fédérale du 25 février 1910
 Palezius, le 3 janvier 1916
 L'off. de l'état civil
 Franck

Un double du présent registre, allant de la page 11 à la page 14 a été expédié au Département de Justice & Police le 4 janvier 1916.
 L'off. de l'état civil
 Franck

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1.
 originaire de _____ domicilié à _____
 né à _____
 le _____
 mil cent _____
 fils de _____
 et de _____

2.
 originaire de _____ domiciliée à _____
 née à _____
 le _____
 mil cent _____
 fille de _____
 et de _____

Comme témoins : 1. _____
2. _____

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le _____

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

1916.

N^o 1.
Volet Hermann

Tasche Odette

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Volet Hermann, célibataire
agriculteur

originaire de Chisleyres et de Châtillens domicilié à
Palézieux né à

Palézieux le premier avril
mil huit cent huitante-huit fils de
feu Louis Aurig Volet et de
Félice née Dutoit, à Palézieux

2. Tasche Rose Odette, célibataire,
ménagère

originaire de Oron-la-ville domiciliée à
Servion née à

Servion le cinq août
mil huit cent huitante-neuf fille de
Louis Tasche et de
Victorine née Emery

Comme témoins : 1. Constant Seyraz à la Vergnoulas Prindour
2. Julie Volet sœur de l'époux à Palézieux

Les publications ont eu lieu à Palézieux le quatorze mars,
à Servion, Chisleyres, Châtillens et à Oron-
la-ville le six mars, mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palézieux le trente mars mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Actes de naissance des
fiancés.
Certificats de publications
à Palézieux, Chisleyres,
Châtillens, Servion et à
Oron-la-ville.

Les époux :
Volet Hermann
Volet Odette

Les témoins :
Constant Seyraz
Julie Volet à Prindour

Communiqué à Oron

L'officier de l'état civil :
[Signature]

N° 2.

Chevalley

et

Weber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley François, employé postal
célibataire

originaire de Suidoux domicilié à

Palexieux-Gare né à

Palexieux le quinze avril

mil huit cent nonante-un fils de

feu Arinè Chevalley et de

Elise née Deneriaz à Palexieux

2. Weber Maria Martha, ménagère
célibataire

originaire de Seeberg (District de Tangen Berne) domiciliée à

Palexieux née à

Saint-Blaise le quatorze octobre

mil huit cent nonante-un fille de

Samuel Weber, hôtelier et de

Rosine née Schwab, à Palexieux

Comme témoins : 1. Rosa Weber, tonneuse à Palcheux
2. Paul Chevalley, agriculteur Lausanne

Les publications ont eu lieu à Palexieux et Seeberg le vingt-sept mars à Suidoux le vingt-huit mars, mil neuf cent

seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palexieux le quatorze avril mil neuf cent seize

Pièces déposées : Actes de naissance, Publications à Palexieux, Suidoux et Seeberg

Les époux : François Chevalley, Martha Chevalley

Les témoins : Rosa Weber, Paul Chevalley

Communiqué à Seeberg et à Suidoux

L'officier de l'état civil : [Signature]

Registre des mariages A.

No 3.
Corboz
et
Luenod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corboz Emil, Aloys, célibataire
agriculteur

originaire de Marsacou et de Chesalles / ouon domicilié à
Estevaux au lieu Blanc né à
Estevaux le vingt-trois juillet
mil huit cent huitante-huit fils de
Charles Alfred Corboz à Estevaux et de
Rose Léna née Serex, de Cédée

2. Luenod Alice, célibataire
ménagère

originaire de Corsier / Vevey domiciliée à
Corsier les Monts née à
Corsier le dix juillet
mil huit cent nonante-deux fille de
Adolphe Jules Luenod, agriculteur et de
Sophie Fanny née Desfay, à Corsier.

Comme témoins : 1. Léa Luenod, ménagère à Corsier
2. Aloys Beroud, agriculteur à Estevaux

Les publications ont eu lieu à Estevaux et à Marsacou le juge
Chesalles et Corsier, le douze juillet mil
neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Paleyat le quatre août 1916

Pièces déposées :
Publications à Estevaux
Marsacou, Chesalles et
à Corsier
Actes de naissance
des époux

Les époux :
le Corboz
Alice Corboz

Les témoins :
Léa Luenod
A. Beroud

Communiqué à ouon et à
Corsier

L'officier de l'état civil :

A. Beroud

N^o 4
Henrioud
Lauffer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henrioud Gustave Samuel
célibataire, pasteur

originaire de Belmont & Yverdon domicilié à Morges

Sainte Croix le vingt-sept février

mil huit cent huitante-neuf fils de

Messrs Henrioud, pasteur et de Gertrude Emilie Eleonore née Fournard

2. Lauffer Jeanne, célibataire
sans profession

originaire de Kloten et de Eglisau (Zurich) domiciliée à Morges

Aubonne le vingt-cinq juillet

mil huit cent huitante-huit fille de

Messrs Alfred Lauffer et de Coralie Josephine Henriette Susanne née Billon

Comme témoins : 1. M^{lle} Eva Despey, institutrice à Palézieux
2. M^{lre} Aug. Morendud, pasteur à Palézieux

Les publications ont eu lieu à Morges le sept à Belmont, Kloten Eglisau le huit août mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palézieux le 25 août 1916 soit le vingt-cinq août mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Autorisation de célébrer le mariage, délivrée par l'état civil de Morges

Les époux :
Gustave Henrioud
Jeanne Henrioud née Lauffer

Les témoins :
Eva Despey, instit.
August Morendud, pasteur

L'officier de l'état civil :
A. Grand

Communiqué à Morges, Eglisau Kloten et à Belmont & Yverdon

Registre des mariages A.

No 5,
Dufey Charles
et
Corboz Marguerite

RF

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufey Charles, célibataire, cordonneur

originaire de Palezieux domicilié à
Palezieux né à

Palezieux le vingt-trois février
mil huit cent vingt-neuf fils de
son Jean Louis Dufey et de
Marie Louise née Pharnay à Palezieux.

2. Corboz Marguerite, célibataire, couturière

originaire de Chésalles/oron et de Maracon domiciliée à
Maracon née à

Maracon le onze février
mil huit cent vingt-six fille de
Charles Eugène Corboz et de
Marie Josephine née Chollet, décédée.

Comme témoins : 1. Louis Prior, employé à la gare de Cofronay
2. Justin Chollet, agriculteur à Maracon

Les publications ont eu lieu à Palezieux et à Maracon le vingt-trois à Chésalles le vingt quatre novembre
mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palezieux le quinze décembre mil neuf cent
seize

Pièces déposées :
Publications à Maracon
Chésalles et à Palezieux

Les époux :

Charles Dufey
Marguerite Dufey.

Les témoins :

Justin Chollet à Maracon
Jean Louis Cossomay

Communiqué à l'état civil
d'Oron.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Nuclé : Mars 1914
L. Ruffin
H. Simonin

No et
l'art. 11 de l'ordonnance fédérale du 25 février 1910.

Palézieux le 2 janvier 1911.
D. of. de l'état civil
Jambot

Le No 5 à la page 19 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1910. Les deux doubles sont conformes. Ils sont clos à ce jour selon l'art. 11 de l'ordonnance fédérale du 25 février 1910.

Un double du présent registre allant de la page 15 à la page 20 a été expédié au Département de Justice & Police ce 4 janvier 1911.
D. of. de l'état civil
Jambot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1.

originaire de

domicilié à

né à

le

mil cent

fils de

et de

2.

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

Comme témoins : 1.
2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

1914

No 1.
Chollet
et
Dovat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chollet Jules Henri, célibataire
agriculteur

originaire de Maracon domicilié à
Maracon né à

Maracon le vingt-un novembre
mil huit cent septante-sept fils de
François Constant Chollet, à Maracon et de
Sophie née Corboz, de céder

2. Dovat Julie Sophie, célibataire,
ménagère

originaire de Maracon domiciliée à
Moudon née à

Estevand le vingt-quatre juillet
mil huit cent huitante-trois fille de
Victor Louis Dovat, agriculteur à Moudon et de
Julie née Favre, de céder

Comme témoins : 1. Julie Chollet, ménagère à Maracon
2. Louis Dovat, agriculteur à Maracon

Les publications ont eu lieu à Maracon le neuf à Moudon le
dix février, mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Valzécure le 23 février 1914
vingt-trois février mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Certificats de publication
à Maracon et à
Moudon

Les époux :

Jules Chollet
Julie Sophie Chollet née Dovat

Les témoins :

Julie Chollet à Maracon
Louis Dovat à Maracon

Communiqué à Moudon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 2.

Corboz
et
Bourquin

L'arrêté rendu par le Tribunal civil du district de Sion le 11 mai 1927, le présent mariage est dissous par le divorce selon l'art. 142 du C. C. S. Les enfants sont confiés à la mère.

Fusent le 28 mai 1927.
L'off. de l'état civil
J. Hauser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. John Edward Corboz, agriculteur
célibataire

originaire de Chesalles / Oron et de Maracon domicilié à
Maracon né à

Maracon le cinq mai
mil huit cent Septante - trois fils de
Charles Louis Corboz et de

Jeanne Marguerite. Suié Baillet, décédés

2. Germaine Aélène Bourquin, agriculteur
ménagère, célibataire

originaire de Souvilier (Pruce), domiciliée à
Pich née à

Souvilier le cinq novembre
mil huit cent nonante - deux, fille de

Gustave Albert Bourquin et de
Rosafine née Leubal.

Comme témoins :
1. Gustave Bourquin, boucher à Gruyère
2. Gustave Bourquin père à Maracon

Les publications ont eu lieu à Maracon, Souvilier, Pich le treize
à Chesalles le quatorze mars, mil neuf cent
dix - sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palezieux le onze avril mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :

Certificats de publications
à : Souvilier, Maracon
Chesalles et Pich

Les époux :

John Corboz
Germaine Corboz

Les témoins :

G^{ve} Bourquin
à Maracon
Gustave Bourquin

L'officier de l'état civil :

J. Hauser

Communiqué à Oron, Souvilier
et à Reguinis

Registre des mariages A.

N^o 3.

Dovat Louis

Chollet et Julie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dovat Jules Louis, agriculteur
célibataire

originaire de Maracon domicilié à
Maracon né à

Maracon le quatorze mars
mil huit cent huitante un fils de
Jules Frédéric Dovat, agriculteur et de
Marie née Reyamey à Maracon

2. Chollet Julie Rosalie, ménagère
célibataire

originaire de Maracon domiciliée à
Maracon née à

Maracon le neuf janvier
mil huit cent huitante huit fille de
François Courtant Chollet à Maracon et de
Sophie née Corboz, d'écodes

Comme témoins : 1. M^{lle} Eva Dufey, institutrice Palézieux
2. M^{lle} Berthe Dufey id id

Les publications ont eu lieu à Maracon le cinq mai
mil neuf cent dix sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palézieux le vingt-quatre mai mil neuf
cent dix sept.

Pièces déposées :
Publications à
Maracon

Les époux :

Jules Dovat
Julie Dovat

Les témoins :

Wasthufy à Palézieux
Berthe Dufey à Palézieux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué

N° 4.
Terrenoud
et
Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Terrenoud André Henri, célibataire, jardinier
_____ et de Chaux du Bâillon
originaire de la Sagne, Ponts de Martels, la Prévine domicilié à
Lausanne _____ né à
la Chaux de Jouds le dix-sept mai _____
_____ mil huit cent vingt ans
Louis Albert Terrenoud, horloger à la Chaux de Jouds fils de
Rosine née Calame, décédée _____ et de

2. Favre Elise Jenny, célibataire _____
_____ originaire de Ecoteaux et de Château d'Oex domiciliée à
Lausanne _____ née à
Ecoteaux _____ le vingt-cinq février _____
_____ mil huit cent vingt ans et quatre _____ fille de
Henri Frédéric Favre, décédé _____ et de
Marie Henriette née Fagnou, à Ecoteaux

Comme témoins : } 1. Gérard Pfeiffer commis Chaux de Fonds
} 2. Adolphe Wiesemann cuisinier Bale

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6, la Sagne, les Ponts, Chaux du Bâillon et Château d'Oex le 7, à la Prévine et à Ecoteaux le 8 septembre 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Publié le 29 septembre 1917
vingt-un septembre 1917

Pièces déposées :
Autorisation de l'état
civil de Lausanne

Les époux :
Terrenoud Henri
Elise Terrenoud née Favre

Les témoins :
Gérard Pfeiffer,
A. Wiesemann

Communiqué à Lausanne, les Ponts
Chaux du Bâillon, la Sagne
Prévine & Château d'Oex

L'officier de l'état civil :
Chaud

Registre des mariages A.

N^o 5

Seres

Flenti^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Seres Luile, célibataire, agriculteur

originaire de Maracou _____ domicilié à

Maracou _____ né à

Maracou _____ le quatre août

mil huit cent huitante-neuf _____ fils de
feu Louis Frédéric Seres _____ et de

Marie Louise née Cardinaux à Maracou

2. Flenti Louise, célibataire, ménagère

originaire de Gessenay _____ domiciliée à

Gstaad river Gessenay _____ née à

Gessenay _____ le vingt-sept mai

mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ fille de
Jean Pierre Flenti, boucher _____ et de

Louise née de Siebenthal _____

Comme témoins :

1. Constant Seres, agriculteur à Maracou

2. Lydie Porchet, employée de bureau Lausanne

Les publications ont eu lieu à Maracou le jour à Gessenay
le trois novembre mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Passe en date le vingt-trois novembre mil neuf
cent dix-sept

Pièces déposées :

Certificats de publication
à Gessenay et à Maracou
acte de naissance
de l'épouse

Les époux :

Luile Seres

Louise Flenti

Les témoins :

Constant Seres à Maracou

Lydie Porchet, à Lausanne

Communiqué à

Gessenay

L'officier de l'état civil :

L'officier de l'état civil

N° 6.
Teytriquet
et
Dufey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Teytriquet Louis Louis, voyageur de commerce,
veuf de Martha Adeline, f. n. le 17
vingt-neuf février mil neuf cent seize
originaire de Douvrolaye domicilié à
Genève né à
Gaulier le deux février

mil huit cent huitante-cinq fils de
Emile Louis Teytriquet, décédé et de
Adèle Sophie née Raymond, à Orbe

2. Dufey Chère Caroline, infirmière
célibataire

originaire de Palézieux domiciliée à
Lavigney née à
Palézieux le vingt-sept octobre

mil huit cent nonante fille de
Daniel Abram Dufey, agriculteur et de
Jeanne Maria née Hahl, à Palézieux

Comme témoins : 1. Adèle Teytriquet, veuve à Orbe
2. Daniel Dufey agriculteur à Palézieux

Les publications ont eu lieu à Genève le vingt-deux, à Palézieux
le vingt-cinq, Lavigney et Douvrolaye le vingt-six octobre
mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palézieux le huit de septembre mil neuf cent
dix-sept

Pièces déposées :
Certificat de publication
délivré par l'état civil
de Genève

Les époux :
Louis Teytriquet
Chère Caroline Dufey

Les témoins :
Adèle Teytriquet
Del Dufey

L'officier de l'état civil :
Chaud

Communiqué à Genève,
Mollodun 17
Villars 17

Vu le 25 février 1918.
Le Préfet
H. Sommay

Registre des mariages A.

Le N° 6 à la page 26 est celui de la dernière inscription faite en 1917. Les deux doubles sont conformes. Ils sont classés par jour selon l'art 11 de l'ordonnance fédérale du 25 février 1910. No 14659. Ce 2 janvier 1918 à l'off. de l'état civil
franrot

Un double du présent registre allant de la page 24 à la page 26 a été expédié au Département de Justice & Police ce 3 janvier 1918.
 L'off. de l'état civil
franrot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1.

originaire de

domicilié à

né à

mil cent

le

fils de

et de

2.

originaire de

domiciliée à

née à

mil cent

le

filie de

et de

Comme témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

1918

No 1
Desfey Frédéric
et
Ramsayer Bertha.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desfey Frédéric, célibataire
agriculteur

originaire de Palezieux domicilié à
Palezieux né à

Palezieux le seize octobre
mil huit cent nonante fils de
son Al. Alfred Desfey et de
Marie Henriette née Forestier, à Palezieux

2. Ramsayer Bertha, célibataire
ménagère

originaire de Schlosswyl (Berne) domiciliée à
Palezieux, avant à Grandvaux née à

Stallen (Fribourg) le vingt-cinq avril
mil huit cent nonante-six fille de
Gottfried Ramsayer, agriculteur et de
Elise née von Friedr. Hausen, à Palezieux

Comme témoins :
1. Robert Ramsayer frère de l'épouse
2. Desfey Evardin habitant à Palezieux

Les publications ont eu lieu à Palezieux et Schlosswyl le sept,
à Grandvaux le neuf février mil neuf cent dix
huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

Palezieux le six mars mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Actes de naissance
Publications à Palezieux
Schlosswyl et à
Grandvaux

Les époux :
Frédéric Desfey
Bertha Desfey

Les témoins :
Al Desfey, instit.
Robert Ramsayer.

Communiqué à Schlosswyl
et à Cully

L'officier de l'état civil :
Ramon

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

No. 2
Chevalley André
Chevalley-Schneeberg

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley André Henri, célibataire, agriculteur

originaire de Peidoux domicilié à Palezieux né à Peidoux

le dix-huit janvier mil huit cent quarante-deux fils de Henri Chevalley à Palezieux et de Elise née Wulli Jany, décédée

2. Chevalley née Schneeborg Léa Julie Marie, veuve de Henri Chevalley, des le seize avril mil neuf cent quatorze

originaire de Peidoux domiciliée à Palezieux née à Jougny

le vingt-cinq janvier mil huit cent quatre-vingt-sept fille de Henri Schneeborg et de Julie née Orzels, décédée.

Comme témoins : 1. Robert Gray, agriculteur Palezieux 2. Frédéric Chambod, boulanger Palezieux

Les publications ont eu lieu à Palezieux le vingt-cinq à Peidoux le vingt-trois février mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palezieux le 8 mars 1910, le huit mars, mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées : Actes de naissance des époux et acte de décès de l'épouse de l'épouse. Publications à Palezieux et à Peidoux

Les époux : Chevalley André Léa Chevalley.

Les témoins : Robert Gray Frédéric Chambod

Communiqué Chèques.

L'officier de l'état civil : [Signature]

No 3.
D'icosterd
et
D'icosterd

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. D'icosterd Leonard Henri
célibataire, agriculteur

originaire de Chisleyres domicilié à
Palexien

Stranges (Suisse), le six janvier
mil huit cent nonante - un

fil de
Charles Henri D'icosterd et de
Louise née Williamson, décédée.

2. D'icosterd Suzanne Alice
célibataire, ménagère

originaire de Chisleyres domiciliée à
Ferlens née à
Ferlens

le deux février
mil huit cent nonante cinq

fille de
Allyse D'icosterd et de
Alice née Pasche, agriculteurs à Ferlens.

Comme témoins :
1. M^{me} Berthe Estoppey, couturière, Palezien.
2. M^{lle} Jeanne Comte, négociante, Palezien.

Les publications ont eu lieu à Palezien le sept à Ferlens
et à Chisleyres le huit février mil neuf cent
dix huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palexien le cinq avril mil neuf cent dix
huit

Pièces déposées :
Publications à Palezien
Ferlens et les Chisleyres

Les époux :
Leonard D'icosterd
Suzanne D'icosterd

Les témoins :
Berthe Estoppey
Jeanne Comte

Communiqué Oru la ~~...~~ L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 11.
Serey
et
Chollet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Serey Charles Emile, célibataire
charpentier

originaire de Maracon domicilié à

Maracon né à

Maracon le seize août

mil huit cent huitante quatre fils de

Jules Constant Serey et de

Marie Louise née Crottet, à Maracon

2. Chollet Chérie, célibataire
ménagère

originaire de Maracon domiciliée à

Maracon née à

Maracon le onze novembre

mil huit cent huitante huit fille de

Henri Louis Chollet à Maracon et de

Marie Joseph dite Adèle Chollet, à Maracon

Comme témoins : 1. Serey Chérie, à Maracon
2. Serey Ulysse employé C.F.F. à Serey

Les publications ont eu lieu à Maracon le vingt cinq mars
mil huit cent dix huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Putey le dix neuf avril mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :
Publications à Maracon.

Les époux :
Serey Charles
Serey Chérie

Les témoins :
H. Serey
U. Serey

L'officier de l'état civil :
[Signature]

N^o 5,
Beroud
et
Cardinaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beroud Alois Henri, agriculteur
célibataire

originaire de Ecoteaux domicilié à
Ecoteaux né à
Ecoteaux le cinq mai

mil huit cent quatre-vingt-six fils de
Emile Beroud, agriculteur et de
Sophie Marie née Harboz, à Ecoteaux

2. Cardinaud Amélie Bertha, ménagère
célibataire

originaire de Bussygny / Oron domiciliée à
Bussygny / Oron au début née à
le quatre février

mil huit cent vingt-trois fille de
Charles Henri Cardinaud, agriculteur et de
Bertha née Steiner, à Bussygny

Comme témoins : 1. Robert Cardinaud agriculteur Bussygny
2. John Chollet fid. à Palézieux

Les publications ont eu lieu à Ecoteaux le douze Bussygny le treize civil mil neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palézieux le vingt-trois civil mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Actes de naissance & publications à Ecoteaux et à Bussygny

Les époux :
A. Beroud
A. Beroud

Les témoins :
Robert Cardinaud à Bussygny
John Chollet Palézieux

Communiqué Oron

L'officier de l'état civil :
Beroud

N° 6.

Chollet

et

Tiller née Grand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chollet Henri Louis, employé postal
 veuf de Marie Josepha dite Adèle Chollet, des le
 dix-sept de cembre mil neuf cent seize
 originaire de Maracon domicilié à
 Maracon né à
 Maracon le huit février
 mil huit cent soixante quatre fils de
 Jean Frédéric Chollet, à Maracon et de
 Rose Marie née Chollet, de Cédée.

2. Tiller Louise Christine, cuisinière,
 veuve de Jean Baptiste François Tiller, des le
 seize novembre mil neuf cent cinq
 originaire de Bonnefontaine (Savoie) domiciliée à
 Maracon née à
 Châtel St Denis le dix-sept août
 mil huit cent septante neuf fille de
 Pierre Jacques Grand et de
 Marie Amélie Hélène née Chaperon, à Maracon

Comme témoins : 1. Jules Chassot, anobryite à Palézieux
 2. John Chollet, agriculteur à Palézieux

Les publications ont eu lieu à Maracon le vingt-sept de
 Bonnefontaine le vingt-huit avril mil neuf cent
 dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palézieux le vingt-quatre mai, mil
 neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes des mariages des
 époux, actes de décès
 des premiers époux &
 publications à
 Maracon & Bonnefontaine

Les époux :

Henri Louis Chollet
 Christine Chollet

Les témoins :

Jules Chassot
 Chollet John

Communiqué Bonnefontaine

L'officier de l'état civil :

Grand

N^o 4.
Moser
et
Roulin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moser Ernest Jules, agriculteur
célibataire

originaire de Arni / Biglen (Berne) domicilié à
Palexien né à
Bourenens le dix décembre

mil huit cent nonante fils de
Chéophile Frédéric Moser, aubergiste et de
Elied Fanny Henriette née Willard

2. Roulin Louise Fanny, ménagère
célibataire

originaire de Tailly domiciliée à
Daillens née à
Daillens le sept janvier

mil huit cent nonante six fille de
feu Louis Louis Roulin et de
Lucie Henriette Fanny née Mercier Daillens

Comme témoins :
1. M^{rs} Chéophile Moser fils agriculteur à Palexien
2. M^{lle} Regina Bellet, ménagère à Moser

Les publications ont eu lieu à Palexien le cinq, à Daillens,
Arni, Tailly le six juin mil neuf cent
dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palexien le dix août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux ; publications à
Palexien, Daillens,
Bourenens et Arni

Les époux :

Ernest Moser
Louise Moser

Les témoins :

R. Bellet
Ch. Moser

Communiqué Tailly, Biglen
Bourenens

L'officier de l'état civil :
Chamot

Registre des mariages A.

N^o 8.
Beroud
et
Richard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beroud Charles, agriculteur
célibataire

originaire de Ecoteaux domicilié à
Ecoteaux né à

Marivon le onze janvier

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Julien Édouard Beroud (Édouard) et de
Rosine Catherine née Rochud, décédée

2. Richard Julie, ménagère
célibataire

originaire de Forel (Lavaud) domiciliée à
Cavernes née à

Forel le vingt-sept juin

mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Charles François Richard et de
Marie née Ducros, à Forel (Lavaud)

Comme témoins : 1. M^{lle} E. Desfay, institutrice Palézieux
2. M. John Chollet, huissier à Palézieux

Les publications ont eu lieu à Palézieux et aux Cavernes
le sept à Forel le huit novembre mil neuf cent
dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palézieux le dix-neuf décembre mil neuf cent
dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux
Publications à
Ecoteaux, Cavernes
et Forel

Les époux :

Charles Beroud
Julie Beroud

Les témoins :

Desfay, instit, Palézieux
Chollet John Palézieux

Communiqué à l'organe
à Forel.

L'officier de l'état civil :

Beroud

Le No 8 à la page 35 est celui de la dernière inscription faite en 1918. Les deux doubles du présent sont registres tout conformes à l'art. 11 de l'ordonnance fédérale du 25 février 1910. Le 2 janvier 1919. Rég. de l'état civil franck

Un double du présent registre allant de la page 28 à la page 36 a été expédié au Département de Justice & Police, ce 2 janvier 1919. Rég. de l'état civil franck

Vu le 3 février 1919
Le Préfet
H. Sommay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1.
 originaire de _____ domicilié à _____
 né à _____
 le _____
 mil cent _____ fils de _____
 et de _____

2.
 originaire de _____ domiciliée à _____
 née à _____
 le _____
 mil cent _____ fille de _____
 et de _____

Comme témoins : } 1. _____
 } 2. _____

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

L'officier de l'état civil :

Communiqué

No 1.
Gillieron
et
Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gillieron Jules Alfred, célibataire
employé aux chemins de fer fédéraux

originaire de Servin domicilié à

Palézieux-Fare né à

1/ Puidoux le trente juin

mil huit cent nouante-un fils de

feu Jules Auguste Gillieron et de

Rosalie Guis Favre, sœur venue à la Croix / Puidoux

2. Favre Lucie, ménagère
célibataire

originaire de Chierrens domiciliée à

Palézieux-Fare née à

Palézieux le quinze mars

mil huit cent nouante-sept fille de

feu Julien Favre et de

Elie née Torrevet, sœur venue à Palézieux

Comme témoins : 1. Alice Favre, ménagère à Palézieux, sœur de l'épouse
2. Marcel Favre, agriculteur à Orrouville

Les publications ont eu lieu à Palézieux le sept à Servin le huit et à Chierrens le dix mars mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palézieux le 28 mars 1919 soit le vingt-huit mars mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées : Actes de naissance ; Publications à Palézieux, Servin et à Chierrens

Les époux :
Gillieron Alfred
Lucie Gillieron

Les témoins :
Alice Favre
Marcel Favre

Communiqué à Orrouville et St Cerges

L'officier de l'état civil :
Chaud

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 200 f. d.

N^o 2.
Chollet
et
Gillieron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chollet Alfred Henri, célibataire
agriculteur

originaire de Maracon domicilié à
Maracon né à
Maracon le vingt-quatre mai
mil huit cent quarante-sept fils de
Jean Jules Chollet et de
Rosine née Gillieron

2. Gillieron Constance Louise, célibataire
ménagère

originaire de Servion domiciliée à
Savigny née à
Savigny le vingt-neuf janvier
mil neuf cent un fille de
Louis François Gillieron et de
Louise née Mattay

Comme témoins :
1. Germaine Chollet ménagère, à Maracon
2. Robert Marmilled, agriculteur Oron la Vallée

Les publications ont eu lieu à Maracon et Savigny le vingt-deux à Servion le vingt-trois Jubaes mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Solesigné le onze avril mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation des parents de l'épouse, Promesse de mariage et Publications à Maracon, Servion et à Savigny

Les époux :

Alfred Chollet.
Constance Chollet.

Les témoins :

Germaine Chollet Maracon.
Robert Marmilled Oron

L'officier de l'état civil :

Suaud

Communiqué à Oron et à Savigny

Registre des mariages A.

N^o 3.
Chollet Courtant Ulysse
et
Seret Louise Suzanne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chollet Courtant Ulysse, célibataire, —
agriculteur —
originaire de Maracon — domicilié à
Maracon — né à
Maracon — le douze février —
— mil huit cent huitante — fils de
Figuerois Courtant Chollet, agriculteur — et de
dépente Sophie née Corboz —
2. Seret Louise Suzanne, célibataire —
ménagère —

originaire de Maracon — domiciliée à
Maracon — née à
Maracon — le vingt-neuf décembre
— mil huit cent huitante-cinq — fille de
Jean Jules Seret, agriculteur à Maracon — et de
Marie Sophie née Favre, décédée —

Comme témoins : { 1. Ulysse Richard, forgeron à Maracon
2. Chère Seret, ménagère à Maracon

Les publications ont eu lieu à Maracon le douze mai
mil neuf cent dix-neuf —

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Paléfiens le vingt-sept mai, mil neuf cent
dix-neuf

Pièces déposées :

actes de naissance des
époux dans les registres
Publications à
Maracon

Les époux :

Chollet Ulysse
Chollet Louise

Les témoins :

H. Seret à Maracon.
U. Richard à Maracon.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué

No 4.
Stuby Jules Henri
et
Favre Amélie Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jules Henri Stuby, célibataire
agriculteur

originaire de Bussigny / Oron domicilié à
Ecoleaux né à

Ecoleaux le trente-un mars
mil huit cent nonante-six fils de

Charles Stuby et de
Elise née Peroud

2. Favre Amélie Louise, célibataire
mariée

originaire de Ecoleaux domiciliée à
Ecoleaux née à

Ecoleaux le vingt-trois février
mil huit cent nonante-sept fille de

Jules Daniel Favre et de
Louise née Corboz, de cèdes

Comme témoins : 1. Alexis Stuby, agriculteur
2. Augusta Peroud, les deux à Ecoleaux

Les publications ont eu lieu à Ecoleaux le dix-septième Chateau
d'Oron le dix-huit à Bussigny le dix-neuf
mai, mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palefrier le six juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance aux registres
Publications à Ecoleaux
Chateau d'Oron et à
Bussigny

Les époux :

Jules Stuby
Amélie Stuby.

Les témoins :

Augusta Peroud
Alexis Stuby.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Oron et à
Chateau d'Oron

Registre des mariages A.

N^o 5

Chollet Paul

et
Fayet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chollet Paul Oscar, célibataire
instituteuroriginaire de Maracon domicilié à
Maracon né àPalexien le vingt août
mil huit cent quatre-Sept fils deAuguste Alfred Chollet, agriculteur et de
Névy Rosine née Cardinaud à Palexien2. Fayet Marguerite Fanny, célibataire
ménagèreoriginaire de Moudon et d'Herrenches domiciliée à
Châtillens née àChâtillens le cinq mars
mil neuf cent fille deJohn Louis Fayet, agriculteur et de
désente, Luiza née DevaudComme témoins : } 1. Aimé Chollet, agriculteur à Palexien
2. Ida Chollet, son épouse, tante de l'épouxLes publications ont eu lieu à Maracon, Moudon, Châtillens
le quatre, à Herrenches le cinq octobre mil -
neuf cent dix-neufAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Palexien le vingt deux octobre mil neuf cent dix -
neuf

Pièces déposées :

autorisation de père de l'épouse
actes de naissances
publications à Maracon
Châtillens, Moudon et à
Herrenches

Les époux :

Paul Chollet

Marguerite Chollet.

Les témoins :

Ida Chollet

Aimé Chollet

L'officier de l'état civil :

Faud

Communiqué à Oron et
à Moudon.

N^o 6.
Berger
et
Schäfer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berger Jean Oscar, célibataire,
l'artier

originaire de Pray et de Noroaz domicilié à
Palézieux né à
Pray le six décembre

mil huit cent nonante fils de
Sidore Berger et de
Josephine née Haradan, décédés

2. Schäfer Catherine dite Marie
célibataire, ménagère

originaire de Reckthalten soit Diraret domiciliée à
Bolligen avant à Onex née à
Reckthalten le dix huit mars

mil huit cent nonante cinq fille de
Rosalie Filler née Schäfer à Bolligen et de

Comme témoins : 1.
2.

Les publications ont eu lieu à Palézieux le trois, Bolligen et
Onex le cinq, Pray et Noroaz le six et Diraret
le octobre mil neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palézieux le mil neuf cent
dix-neuf

Pièces déposées :
Actes de naissance
Publications à Palézieux
Onex, Bolligen, Pray-Noroaz
et Diraret

Les époux :

Les témoins :

Communiqué à Lully, Pray
Onex & Diraret

L'officier de l'état civil :

Par suite de circonstances imprévues. Le mariage a été célébré à
Lully (Fribourg) le vingt-quatre octobre mil neuf cent dix-neuf.
L'off. de l'état civil
L'homme

Registre des mariages A.

No 1.
Ducrot

et

Sered

Par jugement du tribunal de Delémont en date du 20 juin 1931 le présent mariage est dissous par le divorce selon l'art 141 du C.C.S. Les 3 enfants mineurs sont attribués au père

Inscrit le 20 juillet 1931

L'off. de l'état civil
J. J. J.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducrot Henri Albert, célibataire
commis aux C. P. P.

originaire de Chardonne domicilié à
Pallézier - Gare né à
Etoy le six septembre
mil huit cent quarante - six fils de

Maurice Albert Ducrot, agriculteur et de
Adèle née Decosterd, à Pallézier

2. Sered Marie Marguerite, célibataire
ménagère

originaire de Maracon domiciliée à
Maracon née à
Maracon le vingt-trois octobre

Louis Frédéric Sered d'ocid et de
Marie Louise née Cardinaud, à Maracon

Comme témoins : 1. Marie Ducrot, couturière Pallézier
2. Constant Sered, agriculteur Maracon

Les publications ont eu lieu à Pallézier le sept, Maracon
le huit et Chardonne le neuf octobre mil
neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pallézier le vingt-quatre octobre mil
neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
autorisation de la mère
tutrice de l'épouse
actes de naissance
publications à Pallézier
maracon et Chardonne

Les époux :

Ducrot
Marguerite Sered

Les témoins :

Constant Sered
Marie Ducrot

Communiqué Corsier

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Le N° 7 à la page 143 est celui de la dernière inscription faite en 1919. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ils sont clos à ce jour selon l'art. 11 de l'ordonnance fédérale du 25 février 1910. Palezieux le 2 janvier 1920. L'off. de l'état civil Suamot

Un double du présent registre allant de la page 137 à la page 144 a été expédié au Département de Justice et Police le 2 janvier 1920. L'off. de l'état civil Suamot

Nu la 7 février 1920
Le Préfet
H. Jannay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. _____
 originaire de _____ domicilié à _____
 né à _____
 le _____
 mil cent _____ fils de _____
 et de _____

2. _____
 originaire de _____ domiciliée à _____
 née à _____
 le _____
 mil cent _____ fille de _____
 et de _____

Comme témoins : } 1. _____
 } 2. _____

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le _____

Pièces déposées : _____ Les époux : _____

_____ Les témoins : _____

Communiqué _____ L'officier de l'état civil : _____

Registre des mariages A.

1920

N° 1.

Chaubert

et
Tixeret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chaubert Frédéric Léon, célibataire
boulangier

originaire de Jougny domicilié à

Palézieux né à

Palézieux le neuf août

mil-huit cent vingt-trois fils de

Léon Chaubert, boulangier et de

Clara Anna née Demieville à Palézieux

2. Tixeret Berthe Elisabeth, célibataire
ménagère

originaire de Maracon domiciliée à

Maracon née à

Maracon le trois octobre

mil-huit cent vingt-neuf fille de

Louis Frédéric Tixeret et de

Sophie Marie née Chollet à Maracon

Comme témoins : 1. Albert Davat, agriculteur à Palézieux
2. Robert Chollet commis aux P.F.F. à Palézieux

Les publications ont eu lieu à Palézieux et à Maracon le
trois et à Jougny le quatre février mil neuf cent
vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palézieux le quatre mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Publications à Palézieux
Maracon et à Jougny
Actes de naissance
inscrit au registre des
naissances

Les époux :

F. Chaubert
Berthe Chaubert

Les témoins :

A. Davat
Chollet

L'officier de l'état civil :

Frank

Communiqué à Cousier

N^o 2.
Dovat
et
Maillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dovat Albert Henri, célibataire
agriculteur

originaire de Maracon domicilié à

Palejreud né à

Palejreud le quinze octobre

mil huit cent nonante quatre fils de
Henri Edouard Dovat, agriculteur et de

Rosine Sophie née Jan, à Palejreud

2. Maillard Eva, célibataire, ménagère

originaire de Chisalles 1/Oron domiciliée à

Servion née à

Chisalles 1/Oron le vingt-cinq juin

mil huit cent nonante huit fille de

Louis Maillard, agriculteur et de

Josée née Rossier

Comme témoins : 1. Robert Chollet, commis C.F.F. Palejreud
2. Louis Chaubert employé postal Palejreud

Les publications ont eu lieu à Palejreud, Maracon, Servion
et à Chisalles 1/Oron, le dix-huit février
mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palejreud le cinq mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Publications à Palejreud,
Maracon, Servion et à
Chisalles 1/Oron

Acte de naissance de
l'épouse

Les époux :

Albert Dovat
Eva Dovat

Les témoins :

Chaubert Alois
Chollet

L'officier de l'état civil :

Grand

Communiqué Oron

Registre des mariages A.

N^o 3.

Chollet

et
Pasche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chollet Jules Alexis, agriculteur
célibataire

originaire de Ecoleaux et de Maracou domicilié à

Ecoleaux né à

Ecoleaux le dix-sept juin

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Jules Louis Chollet et de

Rosine née Favre, à Berrigny 1/Oron

2. Pasche Rosa, ménagère
célibataire

originaire de Oron-la-Ville domiciliée à

Oron-la-Ville née à

Oron-la-Ville le six janvier

mil-neuf cent deux fille de

François Daniel Pasche et de

Marie Julie née Cocharde, à Oron-la-Ville

Comme témoins :
1. Adolphe Pasche, agriculteur à Oron
2. Daniel Pasche, agriculteur à OronLes publications ont eu lieu à Ecoleaux, Maracou et
à Oron-la-Ville le vingt-cinq février
mil neuf cent vingtAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Péléfaut le dix-neuf mars mil neuf cent
vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux, Autorisations des
parents de l'épouse,
Publications à Ecoleaux
Maracou et Oron-la-Ville

Les époux :

Chollet Pasche
Rosa Chollet

Les témoins :

Ad. Pasche
Pasche Daniel

L'officier de l'état civil :

Suares

Communiqué Oron.

N° 11

van Guntten
et
Rubattel

Rectification
Par ordre du département
de justice et Police du
canton de Vaud, du
2 mai 1966, l'inscription
ci-contre est rectifiée en
ce sens que l'épouse soit
désignée sous les prénoms
d'Elise Henriette et non
Elise Marguerite.

Ordonné le 5 mai 1966
L'officier de l'état civil:
Holsappin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. van Guntten Herman, cuisinier
célibataire

originaire de Sigriswil (Berne) domicilié à
Ecoteaux né à
Lausanne le vingt-cinq octobre

mil huit cent nonante-trois fils de
Susanne Elise van Guntten, décédée fille et de
Charles van Guntten et de Marguerite Willener

2. Rubattel Elise Marguerite,
ménagère, célibataire

originaire de Ecoteaux et de Palézieux domiciliée à
Ecoteaux née à
Ecoteaux le huit mai

mil huit cent nonante-cinq fille de
seur Henri Louis Rubattel et de
Ada née Haldy, à Ecoteaux

Comme témoins :
1. Elise Loret, ménagère Ecoteaux 1/Forat
2. Alexis Sornay, agriculteur Ecoteaux la Combe

Les publications ont eu lieu à Ecoteaux et à Palézieux le
cinq août à Sigriswil le six août mil
neufcent soixant

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

Palézieux le vingt-sept août mil neuf
cent soixant

Pièces déposées :
Publications à Ecoteaux
Palézieux et Sigriswil
Actes de naissance
des époux

Les époux :
Herman v. Guntten
Elise v. Guntten.

Les témoins :
Elisa Loret
Alexis Sornay

L'officier de l'état civil :
Haud

Communiqué à Sigriswil

Registre des mariages A.

N^o 5

Würsten

et
Seiler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Würsten Werner Charles, comptable
célibataireoriginaire de Gersney domicilié à
Bièche né à

Bièche le vingt janvier

mil huit cent nonante six fils de

Jean Charles Würsten, typographe et de
Elise née Moeschler à Bièche2. Seiler Emma Marguerite, ménagère
célibataireoriginaire de Bönigen domiciliée à
Maracou née à

Leotseur le vingt-six mai

mil huit cent nonante quatre fille de

Pierre Seiler, agriculteur et de
Céline née Lounay à Maracou

Comme témoins :

1. Robert Challet commis C. F. F. à Palézieux

2. Frédéric Choubart boulanger à Palézieux

Les publications ont eu lieu à Bièche le douze, Interlaken le
treize, Gersney et Maracou le quatorze octobre
mil neuf cent vingtAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palézieux le cinq novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

autorisation de l'état
civil de Bièche

Les époux :

W. Würsten

Marguerite Würsten

Les témoins :

R. Challet

F. Choubart

L'officier de l'état civil :

Schmidt

Communiqué à Bièche, Interla
ken et Gersney

N^o 6
 Moser Emile
 et
 Chamois Berthe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moser Emile Louis, agriculteur
 célibataire
 originaire de Arni-Biglen domicilié à
 Palézieux né à
 Dailleur Palézieux le onze octobre
 mil-huit cent nonante-deux fils de
 Théophile Frédéric Moser hôtelier et de
 Elise Jenny Henriette née Villard à Palézieux

2. Chamois Berthe, mariée
 célibataire

originaire de Benthay domiciliée à
 Palézieux née à
 Palézieux le dix-huit avril
 mil-neuf cent-un fille de
 Albert Abraham Frédéric Chamois, négociant et de
 Marie Louise née Tasche, décédée.

Comme témoins :
 1. Théophile Moser, agriculteur à Palézieux
 2. Alois Chollet, agriculteur à Palézieux

Les publications ont eu lieu à Palézieux et Biglen
 et à Benthay le onze octobre, mil-neuf cent
 vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palézieux le dix-neuf novembre mil-neuf cent
 vingt

Pièces déposées :

Autorisation du père de la
 fiancée. L'acte de
 naissance de l'époux
 Certificats de publications
 à Palézieux Benthay
 & Biglen

Les époux :

Emile Moser
 Berthe Moser

Les témoins :

Théophile Moser
 Alois Chollet

Communiqué à Benthay
 et à Biglen

Pr. L'officier de l'état civil :
 P. Chamois

N^o 1.
Cuenoud
et
Lavauchey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuenoud Gustave Louis, célibataire
agriculteur

originaire de Lutry et de Grandvaux domicilié à
Palézieux né à
Lausanne le vingt-trois octobre

mil neuf cent fils de
Eugène Gustave Cuenoud, décédé et de
Léonore Julie née Jeanneret dit Quartier à
Lausanne

2. Lavauchey Juliette, ménagère
célibataire

originaire de Lutry et de Villlette domiciliée à
la Conversion sur Lutry née à
Paudex le vingt-huit juillet

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Louis Jacques Lavauchey, vigneron et de
Anna née Mosnoz à la Conversion.

Comme témoins : 1. Cuenoud Émile Contant à Palézieux
2. M^{lle} Eva Dufey Intitature id

Les publications ont eu lieu à Palézieux, Lutry le vingt
sept, Grandvaux et Villlette le vingt-neuf
octobre mil neuf cent.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palézieux le vingt-neuf novembre mil neuf
cent vingt

Pièces déposées :
Actes de naissance des
époux & publications à
Palézieux, Grandvaux
Lutry et Villlette

Les époux :
G. Cuenoud
J. Lavauchey

Les témoins :
Galluffey
M. Cuenoud

Communiqué à Lutry et
Cully

L'officier de l'état civil :
Cuenoud

N^o 8
Beroud
et
Genoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beroud André, célibataire
agriculteur

originaire de Ecoleaux domicilié à
Maracon né à
Maracon le quatre août

mil neuf cent un fils de
feu Henri Beroud et de
Lucie née Stuby, à Maracon

2. Genoud Lucie Elise, célibataire
ménagère

originaire de Châtel Saint Denis domiciliée à
Châtel Saint Denis en Crumont née à
Châtel Saint Denis le vingt-trois avril

mil huit cent quarante-neuf fille de
Aphrose Genoud à Châtel Saint Denis et de
defunte Eugénie née Genoud

Comme témoins : 1. M^{lle} Léa Dufey, institutrice
2. Eva Dufey, à Palézieux

Les publications ont eu lieu à Ecoleaux et à Maracon
le huit à Châtel Saint Denis le neuf décembre
mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palézieux le vingt-neuf décembre mil neuf
cent vingt

Pièces déposées :

- Autorisation du Département de la mère
- 2, actes de naissance
- 1 acte décès du père
- 1 déclaration de sage-femme
- Publications à Ecoleaux Maracon et Châtel St Denis

Les époux :

Beroud André
Elise Genoud

Les témoins :

L. Dufey Inst. Palézieux
Eva Dufey id id

Communiqué à Châtel St Denis

L'officier de l'état civil :

Hausch

Registre des mariages A.

Le N° 8, à la page 52 est celui de la dernière inscription et faite en 1920. Les deux doubles sont conformes. Ils sont clôturés à ce jour, selon l'art 11 de l'ordonnance fédérale du 25 février 1910. Paquet le 1 janvier 1921. L'off. de l'état civil *Paquet*

Un double du présent registre allant de la page 45 à la page 52 vol. 2 a été expédié au Département de Justice & Police le 3 janvier 1921. L'off. de l'état civil *Paquet*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. _____

originaire de _____ domicilié à _____

né à _____

le _____

mil cent _____

fils de _____

et de _____

2. _____

originaire de _____ domiciliée à _____

née à _____

le _____

mil cent _____

fille de _____

et de _____

Comme témoins : } 1. _____

 } 2. _____

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le _____

Pièces déposées : _____

Les époux : _____

Les témoins : _____

Communiqué _____

L'officier de l'état civil : _____

1921

N° 7

Soumay Alexis
Serex et Elisa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Soumay Alexis Frédéric, célibataire
agriculteur

originaire de Ecoteaux et de la Rogivue domicilié à
Ecoteaux né à
Ecoteaux le quinze octobre

mil huit cent nonante trois fils de
Jules Soumay, agriculteur à Ecoteaux et de
dépente Haline née Rubattel

2. Serex Elisa, célibataire
ménagère

originaire de Ecoteaux et de Maracon domiciliée à
Ecoteaux née à
Ecoteaux le vingt-cinq janvier

mil huit cent nonante sept fille de
Henri Louis Serex, agriculteur et de
Rosine née Chollet à Ecoteaux

Comme témoins : 1. Mme Serex, ménagère à Ecoteaux
2. Auguste Soumay agriculteur à Ecoteaux

Les publications ont eu lieu à Ecoteaux, Maracon et la
Rogivue le vingt-trois décembre mil neuf
cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Valéjeun le quinze janvier mil neuf cent
vingt-un

Pièces déposées :

actes de naissance aux
registres . . . Publiés
à Ecoteaux, la
Rogivue et à Maracon

Les époux :

Alexis Soumay
Elisa Soumay

Les témoins :

Mme Serex
Auguste Soumay

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué

No 2
Rubattel
et
Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rubattel Louis Emile, célibataire
agriculteur

originaire de Ecoteaux et de Palezieux domicilié à
Ecoteaux né à
Ecoteaux le quinze janvier

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
feu Henri Louis Rubattel et de
Ida née Haldy, à Ecoteaux

2. Favre Berthe Marie, célibataire
agriculteur; couturière

originaire de Ecoteaux et de Château d'Oer domiciliée à
Ecoteaux née à
Ecoteaux le dix-neuf février

mil huit cent quarante-six fille de
feu Henri Frédéric Favre, de
Marie Henriette née Pagnon, à Ecoteaux

Comme témoins : 1. femme Elise Perronoud à Ecoteaux
2. Jules Sonnay, agriculteur à Ecoteaux

Les publications ont eu lieu à Ecoteaux et à Palezieux,
le vingt-un à Château d'Oer le vingt-trois
mars, mil neuf cent vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent le prendre pour mari & femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palezieux le vingt-trois mars mil neuf cent
vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance aux
archives. Publications
à Ecoteaux, Palezieux
& à Château d'Oer

Les époux :

Emile Rubattel
Berthe Rubattel.

Les témoins :

Elise Perronoud.
Jules Sonnay.

Communiqué à Château d'Oer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

No 3.
Bouet
et
Ramsayer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bouet Frédéric, célibataire
agriculteur
originaire de Forel (Lavaud) Savigny et de Puidoux domicilié à
Forel au Tigean né à
Forel le treize février
mil huit cent quarante-neuf fils de
Henri Bouet, agriculteur et de
Sophie Stèle née Bastian, à Forel

2. Ramsayer Emma, ménagère
célibataire
originaire de Schlosswyl (Berne) domiciliée à
Palezieux née à
Ballou (Fribourg) le dix-sept juin
mil huit cent quarante-huit (98) fille de
Gottfried Ramsayer, agriculteur et de
Elise née Niederkhauser, à Palezieux

Comme témoins :
1.
2.

Les publications ont eu lieu à Forel le premier, Savigny,
Schlosswyl, Palezieux le deux et à Puidoux le
quatre février mil neuf cent vingt en

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palezieux le dix-sept mars mil neuf
cent vingt en

Pièces déposées :
Certificat de publication
délivré par l'officier de
l'état civil de
Forel (Lavaud)

Les époux :
Frédéric Bouet
Emma Bouet

Les témoins :
Antoine Gossu
Robert Ramsayer

Communiqué à Forel, Savigny
Chesbres et Schlosswyl

L'officier de l'état civil :
Laud

Registre des mariages A.

No 4
Chollet

et
Seiler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chollet Robert, célibataire
commis aux chemins de fer fédéraux

originaire de Maracon domicilié à
Palexien

né à
Palexien le six juillet

mil huit cent quarante-quatre fils de
Louis Emile Chollet et de

Henriette Françoise Marie Deminay, décédée

2. Seiler Genevieve Germaine
célibataire, ménagère

originaire de Pönggen (Berne) domiciliée à
Maracon née à

Maracon le dix-neuf juin

mil huit cent quarante-trois fille de

Lucie Seiler, agricultrice et de
Céline veuve Schumay à Maracon

Comme témoins : 1. Emile Hozer, négociant Palexien
2. Frédéric Chaudet, boulanger à Palexien

Les publications ont eu lieu à Palexien et à Maracon le
seize à Interlaken le dix-sept février
mil neuf cent vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palexien le dix-huit mars mil neuf cent
vingt-un

Pièces déposées :
Publications à Maracon
Palexien et Interlaken
Actes de naissance
aux archives

Les époux :

R. Chollet
G. Seiler

Les témoins :

Emile Hozer
Frédéric Chaudet

Communiqué Interlaken

L'officier de l'état civil :

Chaudet

Par jugement rendu
par le tribunal de
district de Bière, en
date du 10 juillet 1929, le
présent mariage a été dis-
sout par le divorce, aux
effets de l'époux le quel
ne pourra contracter un
nouveau mariage avant
le délai d'un an.

Inscrit le 11 octobre 1929

L'off. de l'état civil

Chaudet

N^o 5
Mayor
et
Delisle née Gueret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mayor Charles Alfred, baron _____
célibataire _____

originaire de Oran-le-Château _____ domicilié à
Paleyieux _____ né à

Paleyieux le trente septembre
mil huit cent huitante _____ fils de
Jean Louis Mayor, à Paleyieux _____ et de
Pauline Françoise née Duprez, décédée

2. Delisle Françoise, ménagère, veuve de
Frédéric Delisle, des le neuf mois mil neuf cent treize

originaire de Froideville _____ domiciliée à
Paleyieux _____ née à

Charbonne le huit janvier _____
mil huit cent septante _____ fille de
Pierre François Gueret _____ et de
Louise née Grandchamp _____

Comme témoins : } 1. Mademoiselle
2.

Les publications ont eu lieu à Paleyieux, et Oran-le-Château
à Froideville le treize décembre
mil neuf cent vingt _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Paleyieux le vingt-neuf avril mil neuf
cent vingt-cinq

Pièces déposées :

Actes de naissance
Acte de décès du mari de
la fiancée. Publications
à Paleyieux, Oran-le-
Château et à Froideville

Les époux :

Alfred Mayor
Fr. Mayor

Les témoins :

Ma Dufey, assisté
Emile Moser.

L'officier de l'état civil :

Franchet

Communiqué à Oran et
à Paleyieux le Grand

Registre des mariages A.

N° 6.

Chevalley
et
Chappuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley Georges André, célibataire
employé aux chantiers de fer fédéraux

originaire de Puidoux domicilié à

Palézieux né à

Palézieux le dix-neuf janvier
mil huit cent nonante-sept fils deLouis Samuel Chevalley, commerçant et de
Louise française née Denisville, à Palézieux2. Chappuis Eva Alice, célibataire
cuisinière

originaire de Yverdon domiciliée à

Palézieux Lausanne née à

Yverdon le vingt-quatre décembre
mil huit cent nonante-un fille de

Felix Chappuis et de

Adèle née Lavin, décédée

Comme témoins :

1. Elie Blanc journalier à Palézieux
2. Elton Raymond gypcier à Palézieux

Les publications ont eu lieu à Palézieux le trois, Yverdon et
Lausanne le quatre et Puidoux le cinq mai
mil neuf cent vingt-un.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Palézieux le vingt-sept mai mil neuf
cent vingt-un

Pièces déposées :

acte de naissance de
l'épouse, publications à
Yverdon, Puidoux, Lausanne
et à Palézieux

Les époux :

Chevalley Georges
Alice Chevalley

Les témoins :

Elie Blanc,
Raymond.

L'officier de l'état civil :

Samuel

Communiqué à Lausanne
Cherbes et Mézières

No 1.
Chollet Emilie
et
Tasche Amelie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chollet Emilie Frédéric, agriculteur
ciblatari

originaire de Maracon domicilié à
Maracon, la Courbe né à
Maracon le trois janvier
mil huit cent quarante quatre fils de
Jean Emilie Chollet et de
Elise née Corboz

2. Tasche Amelie, ménagère
ciblatari

originaire de Oron la ville domiciliée à
Maracon née à
Oron la ville le vingt-neuf juillet
mil huit cent quarante-neuf fille de
feu Henri Frédéric Tasche et de
Marie née Chollet, ménagère à Maracon

Comme témoins :
1. Chollet Emile, ménagère Maracon
2. Chollet Henri, agriculteur maraicher

Les publications ont eu lieu à Maracon le onze à Oron la ville le douze juillet mil neuf cent vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Paleyser le dix-huit août mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
Publications à Oron
et à Maracon
Acte de naissance de
l'épouse

Les époux :
Emile Chollet
Amelie Chollet

Les témoins :
E. Chollet
H. Chollet

Communiqué à Oron

L'officier de l'état civil :
F. J. J. J.

No 8.
Cusin
et
Rüfenacht

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cusin François Henri, veuf de Rose née Chollet, des treize février mil neuf cent dix-neuf; agriculteur

originaire de Aubonne domicilié à la Rogivue né à

Trogen (Fribourg) le vingt-trois mars mil huit cent huitante-six fils de

Jean Cusin, décédé et de Lucie née Tattet, à la Rogivue

2. Rüfenacht Jeanne Julie célibataire, ménagère

originaire de Worb (Berne) domiciliée à

Jougny (Cherpens) née à Jougny

le onze mai mil huit cent huitante-neuf fille de

Jean Rüfenacht, agriculteur et de Louise née Richpourt, à Jougny.

Comme témoins : 1. Jean Rüfenacht frère de la fiancée à Jougny 2. Eva Desjardins Justetatrice à Palézieux

Les publications ont eu lieu à la Rogivue et Worb, le douze, Aubonne le treize et Jougny le quinze août mil neuf cent vingt-deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palézieux, le quatorze septembre, mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées : Actes de naissance des époux; acte de décès de la 1^{re} épouse de l'époux; Publications à la Rogivue, Worb, Aubonne et Jougny

Les époux : Henri Cusin
Jeanne Cusin

Les témoins : Eva Desjardins Justetatrice
Jean Rüfenacht

L'officier de l'état civil : Grand

Communiqué à Aubonne Worb et à Corsier

N^o 9.
Beroud
et
Mayor

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beroud Paul Robert, boucher, célibataire

originaire de Ecocheur domicilié à Ecocheur

né à Ecocheur le vingt-huit décembre

mil huit cent nonante-neuf fils de feu Henri Louis Beroud et de Marie Julie veuve Dorat, à Ecocheur

2. Mayor Charlotte, couturière

célibataire

originaire de Oron le Châtel domiciliée à Oron le Châtel

née à Oron le Châtel le dix novembre

mil huit cent nonante-quatre fille de David Frédéric Mayor, décédé et de Anna veuve Pasche, à Oron le Châtel

Comme témoins : 1. Mayor Louis agriculteur Oron le Châtel 2. Mayor Daniel agriculteur Oron le Châtel

Les publications ont eu lieu à Ecocheur le jour à Oron le Châtel

le douze septembre, mil neuf cent vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palézieux le vingt-six septembre mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées : Les époux :

actes de naissance Beroud Robert

Publications à Oron Beroud Charlotte

* à Palézieux

Les témoins :

Mayor Mayor

L'officier de l'état civil :

Communiqué Oron

Registre des mariages A.

N^o 10
 Gilliard
 et
 Mayor

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gilliard Henri, célibataire
 agriculteur

originaire de Arézières et de Montpreveyres (Soud) domicilié à
Jougny, (la Combattaz) né à

Jougny le vingt-trois mai
mil-neuf cent deux fils de
Louis Auguste Gilliard, agriculteur et de
Ida Marguerite née Dufey à Paléfiens

2. Mayor Rose Aimée, célibataire
 couturière

originaire de Oron-le-Châtel domiciliée à
Paléfiens née à

Paléfiens le trente janvier
mil-neuf cent fille de
Guile Mayor, décédé et de

Elisa née Groat, ses parents à Paléfiens

Comme témoins :
 1. M^{lle} Julie Dufey, couturière Paléfiens
 2. M^{lle} Eva Dufey, institutrice Paléfiens

Les publications ont eu lieu à Oron-le-Châtel, Paléfiens et
Jougny le vingt-une, Arézières le vingt-deux et
Montpreveyres le vingt-trois septembre mil-neuf cent

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Paléfiens le quatorze octobre mil-neuf cent
vingt-un

Pièces déposées :
 Certificat de publication
 de l'état civil de
 Corsier

Les époux :
 H. Gilliard
 Rose Gilliard

Les témoins :
 Julie Dufey
 Walley

Communiqué à Corsier, Oron
 Arézières & Rofraz

L'officier de l'état civil :
 [Signature]

N^o 11
Seres Jules Alois
et
Seres Rose Anna.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Seres Jules Alois, célibataire
conducteur aux chemins de fer fédéraux

originaire de Maracon domicilié à
Prugny né à

Maracon le dix-neuf janvier
mil huit cent nonante - un fils de
Jules Seres, décédé et de
Louise Julie Chollet, à Maracon

2. Seres Rose Anna, célibataire
couturière

originaire de Maracon domiciliée à
Maracon née à

Chésalles / Moudon le vingt-trois mai
mil huit cent nonante - cinq fille de
Louis Frédéric Seres, décédé et de
Marie Louise née Gardinard, à Maracon

Comme témoins :
1. Constant Seres, agriculteur à Maracon
2. Elsa Clot, menuisier à Prévoussan

Les publications ont eu lieu à Prugny le vingt-quatre à
Maracon le vingt-six de l'année mil neuf
cent vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Talcy le seize de l'année mil neuf cent
vingt-un

Pièces déposées :
Attestation de l'état
civil de Prugny

Les époux :
A. Seres
R. Seres

Les témoins :
Const. Seres
Elsa Clot.

Communiqué à Prugny

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 12.

Serex

et

Meyer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Serex Jules Samuel, agriculteur
célibataire

originaire de Maracon domicilié à

Maracon né à

Maracon le deux mai

mil huit cent nonante - cinq fils de
Frédéric Jules Serex, agriculteur et de
Ida Lucie Corboz, à Maracon2. Meyer Alice, ménagère
célibataire

originaire de Aigst (Bâle campagne) domiciliée à

la Rogivue née à

la Rogivue le vingt-trois février

mil huit cent nonante - six fille de
Jacques Samuel Meyer, agriculteur à et de
Défunte Adeline Julie Felice (la RogivueComme témoins : 1. Jean Serex agriculteur à Maracon
2. Elise Meyer à la RogivueLes publications ont eu lieu à Maracon et la Rogivue le
vingt-six à Aigst le vingt-neuf décembre
mil neuf cent vingt unAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Fait à Aigst le vingt-cinq décembre mil
neuf cent vingt un

Pièces déposées :

Publications à Maracon
la Rogivue et Aigst

Les époux :

Jules Serex
Alice Serex

Les témoins :

Jean Serex
Elise Meyer

L'officier de l'état civil :

Samuel

Communiqué à Tratten

Le N° 12 à la page 65
 et celui de la dernière ins-
 cription faite en 1921.
 Les deux doubles, sont
 conformes. Ils sont claturés
 à ce jour, selon l'art. 11
 de l'ordonnance fédérale
 du 25 février 1910
 Paleyheer le 2 janvier 1922.
 L'off. de l'état civil
 Giraud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. _____

originaire de _____ domicilié à _____
 né à _____
 le _____
 mil cent _____ fils de _____
 et de _____

2. _____

originaire de _____ domiciliée à _____
 née à _____
 le _____
 mil cent _____ fille de _____
 et de _____

Comme témoins : } 1. _____
 } 2. _____

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le _____

Pièces déposées :	Les époux :
	Les témoins :
	L'officier de l'état civil :

Communiqué

Un double du présent ré-
 gistré allant de la page
 de la page a été expédié
 au Département de Justice
 & Police ce 4 janvier
 1922.
 L'off. de l'état civil
 Giraud

Registre des mariages A.

1922.

No 1

C. Cardinaux

et Gillieron

Mariage le 11 février 1922
L'Officier
Prou et Charbon

R.F.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cardinaux Ulysse Albert, célibataire
agriculteur

originaire de Palézieux domicilié à
Palézieux (Aud. Bois) né à

Palézieux le vingt-cinq mars
mil huit cent nonante-six fils de
Charles Henri Cardinaux, décédé et de
Sophie Madeleine née Charney à Palézieux

2. Gillieron Lina, célibataire
couturière

originaire de Servin domiciliée à
la Croix-verte Puidoux née à

Puidoux le treize juin
mil huit cent nonante-sept fille de
Jules Auguste Gillieron, décédé et de
Rosalie née Jan, à Puidoux, la Croix

Comme témoins : 1. Marguerite Gillieron à Puidoux
2. Rossier Louis à Trufflers-le-Château

Les publications ont eu lieu à Palézieux, le cinq, Servin
le six, Puidoux le sept janvier, mil neuf
cent vingt-deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

Palézieux le vingt-sept janvier, mil neuf
cent vingt-deux

Pièces déposées :
Acte de naissance de l'épouse
Publications à Palézieux
Prou et Charbon

Les époux :
Ulysse Cardinaux
Lina Cardinaux

Les témoins :
Marguerite Gillieron
Louis Rossier

Communiqué Prou et Charbon

L'officier de l'état civil :
François

No 2.
Broillet
Tillaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Broillet Louis Jules, célibataire
ménager

originaire de Pöthaud domicilié à
Ecoleaux

né à
Guisternens en Ogoz le vingt-sept janvier
mil huit cent septante-deux fils de
François Davier Broillet et de
Marie Germaine née Chobay, de cédés

2. Tillaud Marie Julie, célibataire,
ménagère

originaire de Châtel Saint Denis domiciliée à
Attalens

née à
Châtel Saint Denis le onze décembre
mil huit cent quarante fille de
Hyacinthe Tillaud et de
Julie née Genoud ay Attalens

Comme témoins :
1. Madame Alice Dufay, ménagère Palézieux
2. Mademoiselle Eva Dufay institutrice Palézieux

Les publications ont eu lieu à Ecoleaux, Châtel St Denis,
Attalens le trente en janvier, à Pöthaud
le premier février, mil neuf cent vingt-deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palézieux le dix-sept février, mil neuf cent
vingt-deux

Pièces déposées :
actes de naissance des
époux ; publications à
Ecoleaux, Châtel, Atta-
lens et Pöthaud

Les époux :
M. Broillet
Marie Broillet

Les témoins :
Alice Dufay
Eva Dufay

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué à Châtel St Denis
Attalens et Pöthaud

Registre des mariages A.

No 3.

Serex

et
Blot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Serex Constant, agriculteur
célibataireoriginaire de Maracon domicilié à
Maracon né à
Maracon le vingt-un juilletmil huit cent cinquante - un fils de
feu Louis Frédéric Serex et de
Marie Louise née Cardinaud, à Maracon2. Blot Elsa Sarah, ménagère
célibataireoriginaire de Curtelles domiciliée à
Trévouloz née à
Trévouloz le dix-sept décembre
mil neuf cent un fille deAdolphe Blot et de
Claire Elise née Jaccaud, à TrévoulozComme témoins : 1. Madame Marguerite Ducrot à Paléfiens
2. M. Alb. Ducrot, copropriétaireLes publications ont eu lieu à Maracon le huit à Trévouloz
et à Curtelles le dix janvier, mil neuf cent
vingt-deuxAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Paléfiens le dix-sept mars mil neuf cent
vingt-deux

Pièces déposées :

Acte de naissance de
l'épouse. Publications
à Maracon, Curtelles
et à Trévouloz

Les époux :

Constant Serex
Elsa Serex

Les témoins :

Marguerite Ducrot
Albert Ducrot

Communiqué à l'époux.

L'officier de l'état civil :

Faud

N^o 4.
 Soumay
 et
 Chollet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Soumay Henri Aloys, célibataire
 agriculteur

originaire de Ecoteaux et la Rogivue — domicilié à
 Ecoteaux — né à

Ecoteaux le sept août

mil huit cent huitante-trois fils de
 feu Henri Frédéric Soumay et de
 Sophie Julie née Liandet, à Ecoteaux

2. Chollet Rose Alice, célibataire
 couturière

originaire de Maracon et la Rogivue — domiciliée à
 Ecoteaux — née à

Ecoteaux le quinze janvier

mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
 feu Charles Alfred Chollet et de
 Emma Julia née Lopez, à Ecoteaux

Comme témoins : 1. Suzanne Chollet à Lausanne
 2. Alfred Chollet agriculteur à Maracon

Les publications ont eu lieu à Ecoteaux, Maracon et
 la Rogivue, le huit mars, mil neuf cent
 vingt-deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La veille le huit mars mil neuf cent
 vingt-deux

Pièces déposées :
 Publications à Ecoteaux,
 Maracon et à la Rogivue

Les époux :

Henri Soumay
 Alice Soumay

Les témoins :

Suz. Chollet
 Chollet Alfred

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Franch

Registre des mariages A.

N^o 5
Baillet
et
Favez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baillet Robert Alfred, célibataire
charpentier.

originaire de Maracon — domicilié à
Ecoteaux — né à
Maracon — le quatre septembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf — fils de
Jules Alfred Baillet, agriculteur — et de
Louisa née Moury, à Ecoteaux

2. Favez Jeanne Marguerite, célibataire
ménagère.

originaire de Servion et de Palézieux — domiciliée à
Châtillens — née à

Châtillens, la Chevrette le vingt-sept septembre
mil-neuf cent — fille de

Alfred Louis Favez, agriculteur — et de
Elise Charlotte née Huguinet à Châtillens

Comme témoins : } 1. Emile Chevalley, concierge
2. Rose Chevalley, épouse à Broulaire

Les publications ont eu lieu à Palézieux, Maracon, Ecoteaux
le dix-huit, Châtillens, Servion le vingt-neuf
mil-neuf cent, vingt-deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palézieux le vingt-deux avril mil-neuf cent
vingt-deux

Pièces déposées :

Acte de naissance de la
fiancée. Publications
à Palézieux, Ecoteaux
Maracon, Châtillens
& Servion

Les époux :

Robert Baillet.
Marguerite Baillet

Les témoins :

Jos Chevalley
E. Chevalley.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'oreille.

N^o 6
Ramsayer
et
Koser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ramsayer Robert, célibataire
agriculteur

originaire de Schlosswyl (Berne) domicilié à
Palexien

Dandidier (Triboury) le vingt août
mil huit cent quatre vingt dix

fil de
Godefroi Ramsayer, agriculteur à Palexien et de
sœur Elise née Jean Niederhausen

2. Koser Genevieve Charlotte, célibataire
ménagère

originaire de Arni-Biglen (Berne) domiciliée à
Palexien

Dailleur le trente juin
mil neuf cent deux

fille de
Théophile Frédéric Moser, aubergiste et de
Elise Jenny Henriette née Tillard, à Palexien

Comme témoins :
1. Moser Emile négociant Palexien
2. Moser Théophile agriculteur Palexien

Les publications ont eu lieu à Palexien le treize, à Schlosswyl
et à Biglen le quinze avril, mil neuf cent vingt
deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palexien le dix-neuf mai mil neuf cent
vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Autorisation du père et de la
mère de l'épouse.
Publications à Palexien
Biglen et à Schlosswyl.

Les époux :

Robert Ramsayer
Genevieve Ramsayer

Les témoins :

Emile Moser
Théophile Moser

Communiqué à Schlosswyl
et à Biglen

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 1.
Beroud
et
Serex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beroud Ami Jules Henri _____
célibataire, agriculteur _____

originaire de Lesteaux _____ domicilié à

Lesteaux _____ né à

Lesteaux _____ le vingt-six mai _____

mil huit cent nonante-quatre fils de
feu Henri Louis Beroud _____ et de

Marie Julie née Dorat, à Lesteaux

2. Serex Aline Emma, célibataire _____
ménagère _____

originaire de Lesteaux et de Maracou _____ domiciliée à

Lesteaux, sous Jorat _____ née à

Lesteaux _____ le quatorze novembre _____

mil huit cent nonante-sept fille de

Henri Louis Serex, agriculteur _____ et de

Rosine née Chollet, à Lesteaux _____

Comme témoins : } 1. Sonnay Alexis agriculteur Lesteaux
2. Sonnay-Serex Elise à Lesteaux

Les publications ont eu lieu à Lesteaux et à Maracou le
vingt avril, mil neuf cent vingt-deux _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lesteaux le trente-un mai mil neuf
cent vingt-deux

Pièces déposées :
Publications à Lesteaux
et à Maracou

Les époux :

Beroud Ami
Beroud Aline

Les témoins :

Sonnay Alexis
Sonnay Elise

L'officier de l'état civil :

[Signature]

No 8
Ramoni
et
Steinhausser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ramoni Antoine, _____
célibataire, maçon _____

originaire de Sauder _____ domicilié à
Palexien _____

Cossagnon (Novare) le dix-huit octobre
mil neuf cent vingt-huit né à
fils de

Innocent Ramoni, entrepreneur à Paléjien et de
Florence née Perlicchi à Cossagnon.

2. Steinhausser, Yvonne Genevieve _____
célibataire, ménagère _____

originaire de Guggisberg (Berne) _____ domiciliée à
Oran la ville _____ née à
Palexien _____

le vingt-trois octobre
mil neuf cent vingt-huit fille de
Mlle Rosa Dufay née Steinhausser et de

Comme témoins : } 1. Elie Reymond, gyprier Paléjien
2. David Pitter, id.

Les publications ont eu lieu à Paléjien le treize à Oran
Sauder et Guggisberg le quinze mai
mil neuf cent vingt-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palexien le seize juin mil neuf cent
vingt-huit.

Pièces déposées :
Acte de naissance de
l'époux
Publications à
Oran, Sauder et à
Guggisberg

Les époux :
Ramoni Antoine
Yvonne Ramoni

Les témoins :
Elie Reymond
David Pitter

Communiqué Oran, Pally
Guggisberg

L'officier de l'état civil :
Sauder

Registre des mariages A.

N^o 9.
Herren
et
Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Herren Charles Henri, veuf de Ninée
née Jan, des le seize mai, mil neuf cent vingt un,
commis aux chemins de fer fédéraux.

originaire de Mühleberg domicilié à
Talièrens né à

Cherbes le vingt-trois septembre
mil huit cent quatre-vingt et de
Jean Herren, agriculteur à Cherbes et de
défunte Louise Clévia née Pagnou.

2. Favre Julie, célibataire, ménagère

originaire de Chierrens domiciliée à
Talièrens née à

Moudon le trente-un décembre
mil huit cent quatre-vingt et de

feu Julien Favre et de
Elie née Fossevel, à Talièrens

Comme témoins : 1. Auguste L'raz architecte Talièrens
2. Pierre Lambert boulanger Talièrens

Les publications ont eu lieu à Talièrens et Mühleberg le
vingt-huit à Chierrens le vingt-neuf juillet
mil neuf cent vingt-deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Talièrens le dix-neuf juillet, mil neuf
cent vingt-deux

Pièces déposées :
Actes de naiss avec des époux;
Acte de disp de la 1^{re} épouse
Publications à Talièrens,
Mühleberg et à Chierrens

Les époux :
Herren
Julie Herren

Les témoins :
Auguste L'raz
Pierre Lambert

Communiqué à Mühleberg
et St. Cerges

L'officier de l'état civil :
L'Ansch

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

N° 10

Brun
Dufey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brun Charles Eugène Arnold
commerçant
célibataire

originaire de Genève (ville) domicilié à
Leipzig (Saxe) né à
Londres le quatorze février

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Charles Eugène Louis Brun, rentier et de
Anna née Wolf, sa femme à Leipzig

2. Dufey Esther Elvire, institutrice
célibataire

originaire de Palézieux domiciliée à
Stockholm (Suède) née à
Palézieux le huit décembre

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Louis Albert Dufey, agriculteur et de
Louise Joséphine née Fontanel

Comme témoins : 1. M^{lle} Sophie Dufey à Palézieux
2. M^{me} Ida Gilliard à Palézieux

Les publications ont eu lieu à Genève le vingt-quatre, Leipzig
le vingt-neuf, Palézieux le vingt-sept, Stockholm le
vingt-neuf avril, mil neuf cent vingt-deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palézieux le douze août mil neuf cent
vingt-deux

Pièces déposées :
Certificat de publication
et autorisation de l'état
civil de Genève

Les époux :
Arnold Brun
Esther Dufey

Les témoins :
Sophie Dufey
Ida Gilliard

L'officier de l'état civil :
J. J. J.

Communiqué à Genève, Leipzig
Stockholm par
la Chancellerie

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

No 11

Dufey

et
Griovel née Gibaud

M^{lle} Anna Paget à Agiez

chez Dufey

et

Rf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufey Allysse, célibataire
valet de chambre

originaire de Saléveud domicilié à

Chigny né à

Saléveud le vingt quatre octobre
mil huit cent huitante neuf fils de
Jean François Louis Dufey et de
Hélène née Demieville, de cédés.

2. Griovel née Gibaud, Angèle, Fanny Alice
veuve de Jules François Griovel Des le premier
novembre, mil neuf cent dix huit

originaire de Saint-Livres domiciliée à

Tully à Gramblandes née à

Lausanne le vingt un février
mil huit cent huitante fille de
Henriette née Gibaud, de cédés

Comme témoins :

- 1. ~~M^{lle} Anna Paget, ménagère à Agiez~~
- 2. Charles Dufey agriculteur à Agiez

Les publications ont eu lieu à Saléveud, Chigny, Saint Livres
et à Tully, le sept septembre mil neuf cent
vingt deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saléveud le vingt trois septembre mil neuf
cent vingt deux

Pièces déposées :

Autorisation de l'état
sigil de Suffens le
château

Les époux :

Dufey Allysse
née Griovel née Gibaud

Les témoins :

Anna Paget à Agiez
chez Dufey

L'officier de l'état civil :

Chamot

Communiqué Suffens le château;
Tully et à Aubonne.

N^o 12.
Chollet
Bélay

Par jugement rendu le 26 octobre 1931, confirmé le 27 novembre 1931 par le tribunal du district de Yvernois le présent mariage est dissous par le divorce d'après l'art. 138 du Code civil. L'époux coupable ne pourra se remariar avant le 27 novembre 1933.
Inscrit le 3 décembre 1931.

L'off. de l'état civil
Framont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chollet René Henri, _____
célibataire, électricien _____

originaire de Maracon _____ domicilié à

Taléjeux _____ né à

Taléjeux le trente-un janvier

mil huit cent quarante-sept fils de

Fuchs Henri Chollet, agriculteur et de
Henriette Amélie née Demberville, à Taléjeux

2. Bélay Jeanne _____
célibataire, ménagère _____

originaire de Mont-la-Ville _____ domiciliée à

Romanel sur Morges _____ née à

Echichens le trois juillet

mil huit cent quarante-huit fille de

Louis Julien Bélay agriculteur et de
Louisa née Roulet, à Romanel sur Morges

Comme témoins :

1. Chollet John, agriculteur Taléjeux
2. Chollet Alois, agriculteur Taléjeux

Les publications ont eu lieu à Maracon et Taléjeux le quatre
Mont-la-Ville et Romanel le cinq septembre
mil neuf cent vingt-deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Taléjeux le sept octobre mil neuf cent
vingt-deux

Pièces déposées :

Actes des naissances de l'époux
Publications à Taléjeux
Maracon, Mont-la-Ville
et Romanel sur Morges

Les époux :

Chollet René
Jeanne Chollet

Les témoins :

Chollet John
Chollet Alois

L'officier de l'état civil :

Framont

Communiqué à S. G. H. et Colombier

Registre des mariages A.

N^o 13.
Caillot Marcel
et
Disereux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Caillot Marcel Louis, célibataire
agriculteur

originaire de Maracon domicilié à
Ecoteau né à

Maracon le vingt-huit juin
mil huit cent vingt-trois fils de

Jules Alfred Caillot, agriculteur et de
Louisa née Murey, à Ecoteau

2. Disereux Thérèse Marie, sans profession
célibataire

originaire de Savigny domiciliée à
Fevy, épouse de Crozier 23, née à
Nyon le douze avril

mil huit cent vingt-trois fille de
Charles Disereux, boulanger et de
Marie Alice Eugénie née Langy, à Fevy

Comme témoins :

1. Caillot Alfred père de l'époux
2. Disereux Charles père de l'épouse

Les publications ont eu lieu à Maracon, Ecoteau, Savigny le
trois, Fevy le quatre octobre, mil neuf cent
vingt-trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Salufonds le vingt octobre mil neuf cent
vingt-trois

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse
Publications à Maracon
Ecoteau, Savigny et
Fevy

Les époux :

M. Caillot
Th. Caillot

Les témoins :

Alfred Caillot
Ch. Disereux

L'officier de l'état civil :

Dumouch

Communiqué
et à

Savigny
Fevy

N^o 14.
Graz
et
Lassueur

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Graz Julien Alfred, célibataire,
agriculteur

originaire de Sevey et des Paléziens domicilié à
Paléziens né à

Paléziens le deux juillet
mil huit cent quarante sept fils de
Auguste Graz, architecte et de
Sophie Robine née Chappuis, à Paléziens

2. Lassueur Alice, célibataire,
mariée

originaire de Bullet domiciliée à
Bullet née à

Bullet (les Chuds) le vingt trois août
mil huit cent quarante huit fille de
feu Charles Albert Lassueur et de
Marie Louise née Ray, à Bullet

Comme témoins : 1. Charles Lassueur, agriculteur au ^{Poste} ~~Poste~~ ^{Hotel}
2. Robert Graz, agriculteur Paléziens

Les publications ont eu lieu à Paléziens le dix sept à Bullet
le dix huit et à Sevey le vingt un novembre
mil neuf cent vingt deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Paléziens le deux décembre mil neuf
cent vingt deux

Pièces déposées :
acte de naissance de la fiancée
publications à Sevey,
Bullet et Paléziens

Les époux :
Julien Graz
Alice Lassueur

Les témoins :
Charles Lassueur
Robert Graz

Communiqué à Bullet et à
Sevey

L'officier de l'état civil :
Lassueur

N° 15

Beraud
et
Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beraud Auguste Alexis, célibataire,
dépositaire postal

originaire de Ecoleaux domicilié à Ecoleaux
né à Ecoleaux

le dix-sept juin
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Charles Auguste Beraud et de
Luise Emma née Lousinay, à Ecoleaux.

2. Favre Blanche Marie, célibataire,
ménagère

originaire de Ecoleaux et de Chateau d'Or domiciliée à Ecoleaux, à Franer
née à Ecoleaux

le onze janvier
mil neuf cent un fille de
feu Alexis Frédéric Favre et de
Marie Thérèse Corboz, veuve Favre, née Pagnan

Comme témoins :
1. Robert Beraud, boucher à Châtel Ecoleaux
2. Charlotte Beraud-Nappot sa femme

Les publications ont eu lieu à Ecoleaux et à Chateau d'Or
le dix-sept novembre mil neuf cent vingt-deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le dix-huit décembre mil neuf cent
vingt-deux

Pièces déposées :
Publications à Ecoleaux
et à Chateau d'Or

Les époux :

Alexis Beraud
Blanche Beraud

Les témoins :

Robert Beraud
Charlotte Beraud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Chateau
d'Or

No 16.
Porchet
et
Gavin

Vue le 22 janvier 1923
Le Maire
P. Ferry

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Porchet Henri Maurice, célibataire,
charbonnier

originaire de Corcelles le Fortat domicilié à
Maracou né à

Maracou le vingt-trois mai
mil huit cent vingt-cinq fils de
Henri Émile Porchet, charbonnier et de
Marie Louise née Félix à Maracou

2. Gavin Berthe Elisabeth, célibataire
ménagère

originaire de Moudon, Breules et Forel (Lavaud) domiciliée à
Ecoteaux née à

Ecoteaux le neuf juillet
mil neuf cent trois fille de
Alais Gavin, agriculteur à Ecoteaux et de
défunte Sophie Marie née Jannay

Comme témoins : 1. Henri Porchet, père de l'époux à Maracou
2. Alais Gavin, père de l'épouse à Ecoteaux

Les publications ont eu lieu à Ecoteaux, Maracou, Moudon le
un et à Corcelles le Fortat, Breules et Forel, le deux
novembre, mil neuf cent vingt-deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Passé le vingt-huit décembre, mil neuf
cent vingt-deux

Pièces déposées
Publications à Ecoteaux
Maracou, Corcelles Breules
Moudon et Forel

Les époux :
Henri Porchet.
Berthe Porchet

Les témoins :
Henri Porchet
Alais Gavin.

Communiqué à Corcelles le Fortat
Moudon, Forel et Lavaud.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

Le N° 16 à la page 82
est celui de la dernière inscrip-
tion faite en 1922. Les deux
doubles du présent registre
sont conformes. Ils sont glo-
surés à ce jour selon l'art
11 de l'ordonnance fédérale
du 25 février 1910.

Palézieux ce 2 janvier 1923.
L'off. de l'état civil
Franz

Un double du présent regis-
tre allant de la page 165
à la page 80 vol. 2 a
été expédié au Département
de Justice et Police le
2 janvier 1923.

L'off. de l'état civil
Franz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1.
originaire de
domicilié à
né à
le
mil cent
fils de
et de

2.
originaire de
domiciliée à
née à
le
mil cent
fille de
et de

Comme témoins : } 1.
2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

N° 1.
Cardinaud
et
Rogivue

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cardinaud Charles Adolphe
célibataire, sellier-tapissier

originaire de Palézieux domicilié à

Palézieux né à

Palézieux le quatre septembre
mil huit cent quarante-huit fils de

feu Charles Henri Cardinaud et de

Sophie Madeleine née Charney, à Palézieux

2. Rogivue Germaine Marguerite
célibataire, ménagère

originaire de Châtillens domiciliée à

Châtillens née à

Châtillens le vingt quatre novembre

mil neuf cent trois fille de

Jean Frédéric Rogivue et de

Marie Baptistine née Bauderay

Comme témoins :
1. Cardinaud Ulysse, agriculteur Palézieux
2. Cardinaud Lina, coiffeuse à Palézieux

Les publications ont eu lieu à Palézieux le onze
Châtillens le douze janvier, mil neuf cent
vingt-trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palézieux le neuf février, mil neuf cent
vingt-trois

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
Autorisation des parents
de l'épouse. Publications
à Palézieux et à Châtillens.

Les époux :
C. Cardinaud
G. Cardinaud

Les témoins :
Ulysse Cardinaud
Lina Cardinaud

Communiqué à Oran

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

No 2.

Cardinaud Eug.
et
Mocand Alice

Rf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cardinaud Eugène Auguste, divorcé de Charlotte Louise Humblet, Des le sept juin mil neuf cent douze ; manoeuvre originaire de Palézieux domicilié à Palézieux né à Palézieux le vingt-cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-sept fils de Jean Abraham Cardinaud et de Sophie née Steby, décédés

2. Mocand Alice Marthe, citibataire cuisinière

originaire de Meyriez (Tribourg) domiciliée à Aranches née à Riaz le deux août mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de Paul Eugène Mocand, couvreur et de Marie Elisabeth née Guding, à Aranches

Comme témoins : 1. M^{lle} Louise Baiche, institutrice Palézieux 2. M. André Chevalley agriculteur Ri

Les publications ont eu lieu à Palézieux le vingt-sept à Aranches le vingt-neuf et à Meyriez le trente et un janvier mil neuf cent vingt-trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palézieux le vingt-trois février mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées : Actes de naissance des époux Certificat de divorce de l'époux Publications à Palézieux Aranches et Meyriez

Les époux : Cardinaud Eugène Mocand Alice

Les témoins : M. Baiche et Chevalley

Communiqué à Aranches et à Meyriez

L'officier de l'état civil : Franck

N^o 3.
Félix Jean Samuel
Félix Jeanne Léa

96

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Félix Jean Samuel, célibataire
agriculteur

originaire de la Rogivue domicilié à
la Rogivue né à

la Rogivue le quatorze mai
mil huit cent quarante-deux fils de
Charles Philippe Félix et de
Susanne Marie née Félix, de céder

2. Félix Jeanne Léa, célibataire
ménagère

originaire de la Rogivue domiciliée à
la Rogivue née à

la Rogivue le dix sept novembre
mil huit cent quarante-trois fille de
Abram Frédéric Félix et de
Eugénie née Dorat, de céder

Comme témoins :
1. Elisa Charmoy, ménagère à Ecotswart
2. Samuel de Frédéric Félix agriculteur la Rogivue

Les publications ont eu lieu à la Rogivue, le quinze
mars, mil neuf cent vingt-trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

L'officier de l'état civil, mil neuf cent
vingt-trois

Pièces déposées :
Publications à
la Rogivue

Les époux :

Jean Félix
Léa Félix

Les témoins :

Elisa Charmoy
S. Félix

L'officier de l'état civil :

Samuel

Communiqué _____

Registre des mariages A.

No 4
Beroud John
Lécosterd Cécile

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beroud John Gustave Cécile, _____
célibataire, agriculteur _____

originaire de Ecoteaux _____ domicilié à
Palexien _____ né à
Moaracay le treize avril _____

mil huit cent nonante-neuf fils de
John Gustave Beroud, agriculteur à Ecoteaux et de
dépente Anna née Chollet _____

2. Lécosterd Cécile, _____
célibataire, ménagère _____

originaire de Chioleyres _____ domiciliée à
Cavernes _____ née à
Palexien le dix-neuf avril _____

mil huit cent nonante-cinq fille de
Louis Lécosterd, garde forestier à Oron la Villed et de
dépente Rosine née Forchet _____

Comme témoins : } 1. M^{lle} Jeanne Couste négociant Pallexien
2. M^r Jules Soumay, agriculteur Ecoteaux

Les publications ont eu lieu à Palexien le cinq Ecoteaux,
Chioleyres, Cavernes le six avril mil neuf cent
vingt-trois _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

Palexien le vingt-sept avril mil neuf
cent vingt-trois

Pièces déposées :
Publications à Ecoteaux
Palexien, Cavernes et
Chioleyres

Les époux :
John Beroud
Cécile Beroud

Les témoins :
Jeanne Couste
Jules Soumay

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué à Oron

N^o 5.
 Zutter
 et
 Cosandey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zutter Frédéric _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Wahlern (Berne) _____ domicilié à
 Palézieux _____ né à
 Wahlern le douze de cembre _____
 mil huit cent huitante quatre _____ fils de
 Christian Zutter _____ et de
 Elisabeth née Stauffer, décédée. _____

2. Cosandey Rose _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Maraud _____ domiciliée à
 Palézieux _____ née à
 Maraud le quatorze février _____
 mil huit cent nonante six _____ fille de
 Louis Cosandey, agriculteur _____ et de
 Fanny Marie Josephine née Rutattel à Maraud

Comme témoins :
 1. M. Emile Michod, maître à Six Palézieux
 2. M. Pierre Zutter, agriculteur Palézieux

Les publications ont eu lieu à Palézieux le sept, Maraud le
 huit et Wahlern le neuf avril, mil neuf cent
 vingt-trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palézieux le vingt-sept avril, mil neuf cent
 vingt-trois

Pièces déposées :
 Actes de naissance des époux
 Publications à Palézieux
 Wahlern et à Maraud

Les époux :
 Frédéric Zutter
 Rose Zutter

Les témoins :
 Y. Emile Michod
 Pierre Zutter

Communiqué à Granges
 et à Wahlern

L'officier de l'état civil :
 [Signature]

N^o 6
Leresche
Rauffy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leresche Louis Octave, célibataire
professeur

originaire de Ballaigues domicilié à
Constantinople son séjour à Oranville né à
Palézieux (Suisse) le huit septembre
mil huit cent soixante quatre fils de
Julien Albert Leresche ancien directeur et de
Marie Elisa née Roy, d'adésé

2. Rauffy Jeanne Louise, célibataire
gardiennne malades

originaire de Trilly et de Gersney domiciliée à
Palézieux son séjour à Paris née à
Revens le dix-sept août

mil huit cent nonante-neuf fille de
Edouard Marie Rauffy agriculteur et de
Louise Aimée née Henchry, à Palézieux

Comme témoins : 1. Monsieur Alois Nicol à la Chaux de Fonds
2. Madame Louise Nicol, épouse du précédent

Les publications ont eu lieu à Ballaigues le vingt quatre
Palézieux et Trilly le vingt cinq et à Gersney
le vingt six juillet mil neuf cent vingt trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palézieux le dix août mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :
Autorisation de l'état
civil de Ballaigues

Les époux :
Louis Leresche
Jeanne Leresche

Les témoins :
Alois Nicol
Louise Nicol

Communiqué à Ballaigues
Trilly et Gersney

L'officier de l'état civil :
[Signature]

N^o 4.
Mooser
et
Rubattel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mooser Rénéald, célibataire
confiseur

originaire de Ruderswyl (Berne) domicilié à
Laudres, près de Lausanne à Ecoteaux né à
Court (Vaux Bernois) le premier avril
mil huit cent nonante. Deux fils de
Edouard Mooser, visité à Court et de
Emilia Bertha née Künzli, décédée

2. Rubattel Ida Hortense, célibataire
ménagère

originaire de Ecoteaux et de Saléfières domiciliée à
Ecoteaux (les Eserts) née à
Ecoteaux le vingt un février
mil huit cent nonante - huit fille de
Henri Louis Rubattel, décédé et de
Ida née Haldy, à Ecoteaux

Comme témoins :
1. M^{lle} Philippe Mooser, cuisinière à Auchy.
2. M^{lle} Louisa Somay, ménagère à Ecoteaux

Les publications ont eu lieu à Saléfières, Ecoteaux le vingt-trois, à Ruderswyl le vingt-quatre août mil neuf cent vingt-trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saléfières le sept septembre, mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Acte de naissance des
l'époux et publications
à Saléfières, Ecoteaux
et Ruderswyl

Les époux :

Rénéald Mooser
Ida Mooser

Les témoins :

P. Mooser.
L. Somay.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Ruderswyl

N^o 8.
Chollet Robert
Seiler ^{et} Germaine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chollet Robert Emile, célibataire, _____
agriculteur _____

originaire de Maracou _____ domicilié à
Ectevaux (aux Gadelles) _____ né à
Palaïseul (Moyviog) le huit août _____
mil huit cent nonante-neuf _____ fils de
Jules Emile Chollet, agriculteur _____ et de
Marie Julie née Cousinay, à Ectevaux

2. Seiler Germaine Augusta, _____
célibataire, ménagère _____

originaire de Goenigen (Reims) _____ domiciliée à
Maracou _____ née à
Maracou _____ le vingt-quatre juillet
mil neuf cent un _____ fille de
Pierre Seiler, agriculteur _____ et de
Céline née Lomray, à Maracou

Comme témoins : } 1. Charles Chollet, agriculteur Palaïseul
} 2. Alexis Stuby, agriculteur Ectevaux

Les publications ont eu lieu à Ectevaux et Maracou le dix-sept, à Tuterlaken le dix-huit septembre mil neuf cent vingt-trois _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palaïseul le douze octobre, mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :
Publications à Ectevaux
Maracou et à Tuterlaken.

Les époux :
Robert Chollet
Germaine Chollet

Les témoins :

Ch. Chollet.
Alexis Stuby

L'officier de l'état civil :

Frainot.

Communiqué à Tuterlaken.

N^o 9.
Gavin
et
Charmoy ni Favet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gavin Aloïs, veuf de Sophie Marie, né à Stamray, des les dix-neuf mai mil neuf cent vingt-deux, agriculteur originaire de Moudon, Breules et Forel (Savoye) domicilié à Ecoteaux né à Forel (Savoye) le cinq mars mil huit cent huitante-deux fils de Charles Louis Gavin et de Elise née Dutoit, décédés

2. Charmoy-Favet Berthe Lucie, veuve de César Louis Charmoy, des le sept octobre mil neuf cent dix-huit, ménagère originaire de Ecoteaux et des Geneves domiciliée à Ecoteaux née à Chisalles sur Oran le vingt-sept mars mil huit cent huitante-huit fille de Paul Henri Favet et de Olympe Lucie née Maillard, à Ecoteaux

Comme témoins :
1. Adrien Rittner, agriculteur à Chisalles
2. Olive Favet, ménagère à Ecoteaux

Les publications ont eu lieu à Ecoteaux, Moudon, Forel et Breules le douze à Geneve le treize octobre mil neuf cent vingt-trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fait le dix novembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Aux registres, actes de naissance & de décès.
Publications à Ecoteaux, Moudon, Breules, Forel et Geneve.

Les époux :

Aloïs Gavin
Berthe Gavin

Les témoins :

Olive Favet
Adrien Rittner

L'officier de l'état civil :

Lucaud

Communiqué à Moudon, Lucens, Forel et à Geneve

N^o 10.
Beroud Henri
et
Gucret Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beroud Emile Henri, célibataire, agriculteur

originaire de Ecoteaud domicilié à Ecoteaud né à Ecoteaud

le vingt-trois août mil huit cent nonante-sept fils de Charles Auguste Beroud, agriculteur et de Luig Lurba née Cusinay à Ecoteaud

2. Gucret Elise Marie, célibataire, couturière

originaire de Chardonne domiciliée à Paléfiens née à Etoy

le dix-sept août mil huit cent nonante-huit fille de Marc Albert Gucret, aiguilleux et de Adèle née Diosterd à Paléfiens, Gare

Comme témoins : 1. M^{lle} Eva Hüfey, institutrice à Paléfiens 2. M^{rs} Alfred Rochet, instituteur à Paléfiens

Les publications ont eu lieu à Paléfiens et Ecoteaud le vingt-deux à Chardonne le vingt-trois novembre, mil neuf cent vingt-trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Paléfiens le vingt-deux novembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées : Acte de naissance de l'épouse, Publications à Paléfiens, Ecoteaud et à Chardonne

Les époux : H. Beroud Marie Beroud

Les témoins : Eva Hüfey Rochet

L'officier de l'état civil : [Signature]

Communiqué à Chardonne

Le N° 10 à la page 93, est celui de la dernière inscription faite en 1923. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ils sont closés à ce jour selon l'art 11 de l'ordonnance fédérale du 25 février 1910. Paléy sur le 2 janvier 1924. L'off. de l'état civil *Paléy*

Un double du présent registre allant de la page 181 vol. 2 à la page 92, a été expédié au Département de Justice et Police le 2 janvier 1924. L'off. de l'état civil *Paléy*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. _____

originaire de _____ domicilié à _____
né à _____

le _____ mil cent _____ fils de _____
et de _____

2. _____

originaire de _____ domiciliée à _____
née à _____

le _____ mil cent _____ fille de _____
et de _____

Comme témoins : } 1. _____
} 2. _____

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le _____

Pièces déposées :	Les époux :
_____	_____
_____	_____
_____	Les témoins :
_____	_____
_____	_____
_____	L'officier de l'état civil :
_____	_____

Communiqué _____

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3800 f. d.

1924

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 1
Seret Emile Henri
et
Weber Alice

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Seret Emile Henri, célibataire, _____
agriculteur _____

originaire de Maracon _____ domicilié à
Maracon _____ né à
Maracon le vingt-quatre _____
de cembre mil huit-cent nonante-neuf _____ fils de
Louis Emile Seret _____ et de
Alice née Michaud, décédés. _____

2. Weber Alice, célibataire, _____
ménagère _____

originaire de Gossau (Zürich) _____ domiciliée à
Maracon _____ née à
Maracon le vingt-sept juin _____
mil-neuf-cent un _____ fille de
Henri Weber _____ et de
Esther Sophie née Crenod, décédés. _____

Comme témoins :
1. Albert Schaeppi, agriculteur à Gossau
2. Marguerite Seret, ménagère à Maracon

Les publications ont eu lieu à Maracon le vingt-cinq
à Gossau le vingt-six janvier mil
neuf-cent vingt-quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Taléjerd le vingt février mil neuf-cent
vingt-quatre

Pièces déposées:
Actes de naissance aux
recettes
Publications à
Gossau et à Maracon.

Les époux :
Seret Henri Emile
Seret Alice,

Les témoins :
Seret Marguerite
Albert Schaeppi

Communiqué à Gossau

L'officier de l'état civil :
Franz

N° 2.

Dufey Louis
et
Clere Martha

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufey Louis, célibataire, agriculteur, domes-
tique

originaire de Palézieux domicilié à
Eostaud, la Ferme né à
Lausanne le dix-neuf août
mil huit cent cinquante-huit fils de
defunte Emma Dufey et de

2. Clere Martha Marguerite, célibataire,
blanchisseuse

originaire de Châtillens domiciliée à
Oron-la-ville née à
Oron-la-ville le quatre décembre
mil huit cent cinquante-huit fille de
son Charles Louis Clere et de
Sophie Alice née Mollet, à Oron-la-ville

Comme témoins :
1. M^{lle} Eva Dufey, institutrice à Palézieux
2. M^{re} Ami Galin, journaliste à Palézieux

Les publications ont eu lieu à Palézieux le dix-huit à Eostaud,
Châtillens et Oron-la-ville le dix-neuf janvier, mil
neuf cent vingt-quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palézieux le cinq mars mil neuf cent vingt
quatre

Pièces déposées :
Acte de naissance de l'épouse
Publications, à
Palézieux, Eostaud,
Oron-la-ville et à
Châtillens

Les époux :
Dufey Louis,
Marguerite Dufey

Les témoins :
Gallufey
Delisle Ami

Communiqué à Oron-la-ville

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 3.

Schläppi

et

Sered

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schläppi Albert, célibataire,
agriculteuroriginaire de La Lerk (Canton de Berne) domicilié à
La Cour de Pilly né à
St. Stephan le dix junemil huit cent quarante-neuf fils de
Jacob Schläppi et de
Susanne Catherine née Audrest2. Sered Susanne Marguerite
célibataire, ménagèreoriginaire de Maracon domiciliée à
Maracon née àMaracon le neuf novembre
mil huit cent quarante-huit fille de
Louis Eide Sered et de
Alice née Moichaud, décedés.Comme témoins :
1. Sered Cécile ménagère à Maracon
2. Paul Sered, agriculteur à MaraconLes publications ont eu lieu à La Cour de Pilly le vingt-deux à
La Lerk le vingt-trois et à Maracon le vingt-quatre
mars mil neuf cent vingt-quatre.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Pâques le quatorze mars mil neuf cent
vingt-quatre

Pièces déposées :

Autorisation de l'état
civil de La Cour de Pilly

Les époux :

Albert Schläppi
Marguerite Schläppi

Les témoins :

Cécile Sered
Paul Sered.Communiqué à La Cour de Pilly
et à La Lerk.

L'officier de l'état civil :

Seraud

No 4

Félix

et

Borel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Félix Samuel, célibataire, agriculteur

originaire de La Roguine domicilié à

La Roguine né à

La Roguine le dix-neuf avril

mil-huit cent vingt-cinq fils de

Alexandre Frédéric Félix et de

sa femme Eugénie née Dorat, décédée.

2. Borel Nadia, célibataire, cuisinière

originaire de Nyons (Drôme, France) domiciliée à

Vésinet, rue Chiers, Seine et Oise née à

Nyon (Suisse) le vingt-cinq mars

mil-neuf cent quatre fille de

Borel Sophie Frédéric, décédée et de

Marie Sophie née Rotenbacher à Croissy / Seine

Comme témoins : 1. M^{lle} Marguerite Borel à Croissy, sœur de l'épouse.

2. M^r Jean Félix à Gammoy-la-Ville

Les publications ont eu lieu à Vésinet le vingt-huit février, à

La Roguine le vingt-trois mars, mil-neuf cent

vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fait le neuf avril mil-neuf cent vingt quatre

Pièces déposées : Actes de naissance des époux, acte de décès du père de l'épouse, autorisation de la mère de l'épouse, Certificats de publications à La Roguine et au Vésinet, Visa de la légation suisse à Paris

Les époux :

Félix

Nadia Félix

Les témoins :

Marguerite Borel

Jean Félix

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à la chancellerie cantonale

No 5
Serex Henri Frédéric
et
Jaumin Isabelle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Serex Henri Frédéric, célibataire
agriculteur
originaire de Ecoteaud et de Maracou domicilié à
Ecoteaud sans forat né à
Ecoteaud le vingt-deux mars
mil huit cent nonante-neuf fils de
Henri Louis Serex, agriculteur et de
Rosine née Chollet à Ecoteaud

2. Jaumin Isabelle, Prêthe Lucie, célibataire,
ménagère
originaire de Rivaz domiciliée à
Talleyrand, la Landemine née à
Talleyrand le vingt-sept octobre
mil neuf cent un fille de
Jules Courtaut Jaumin, décodé et de
Elise Félicie née Dufey, à Talleyrand

Comme témoins : 1. Juliette Jaumin à Aron
2. Adrien Jaumin Couffangeon à Aron

Les publications ont eu lieu à Talleyrand, Ecoteaud, Maracou
le seize à Rivaz le dix-sept septembre mil
neuf cent vingt-quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Talleyrand le huit octobre mil neuf cent
vingt-quatre

Pièces déposées :
Actes de naissance aux
Registres. Publications
à Talleyrand, Ecoteaud,
Maracou et à Rivaz.

Les époux :
Henri Serex
Isabelle Serex

Les témoins :
Juliette Jaumin
A. H. Jaumin

L'officier de l'état civil :
Mand

Communiqué à l'état civil de
Cherbes.

N° 6.
Mooser
et
Sourmay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mooser Martin Philippe, célibataire,
maître d'hôtel

originaire de Ruderswil (Berne) domicilié à
Lausanne né à

Court (Berne) le vingt-deux juin
mil huit cent huitante-neuf fils de
Edouard Mooser, horloger à Court et de
Emilie Bertha née Künzli (décédée)

2. Sourmay Emma Laura, célibataire,
sans profession

originaire de Ecoteaux et de la Ragione domiciliée à
Ecoteaux née à

Ecoteaux le dix-neuf mai
mil huit cent huitante-neuf fille de
Jules Sourmay, agriculteur à Ecoteaux et de
Balise née Rubattel, décédée

Comme témoins : 1. Auguste Sourmay frère de l'épouse à Ecoteaux
2. Amélie Rubattel à Ecoteaux

Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt-trois, Ruderswil
le vingt-sept et à Ecoteaux et de la Ragione le
vingt-neuf septembre, mil neuf cent vingt-quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le présent le vingt-quatre octobre mil neuf cent
vingt-quatre

Pièces déposées :
Autorisation de l'état
civil de Lausanne

Les époux :
M. Mooser
E. Mooser

Les témoins :
Auguste Sourmay
Amélie Rubattel

Communiqué à Lausanne et
à Ruderswil.

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

No 4.

Vissinard Edmond

et
Seret Jeanne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vissinard Léonard Edmond, célibataire,
agriculteuroriginaire de Moxaracou domicilié à
Moxaracou né àMoxaracou le vingt-trois janvier
mil huit cent quarante-neuf fils deFéles Léonard Vissinard, agriculteur et de
Emma Anna née Landaud, à Moxaracou2. Seret Jeanne Lydie, célibataire,
ménagèreoriginaire de Moxaracou domiciliée à
Moxaracou (le Fay) née àMoxaracou le vingt-sept février
mil neuf cent quatre fille deLouis Frédéric Seret, agriculteur à Moxaracou et de
défunte Sophie Marie née ChollatComme témoins :
1. Olive Vissinard, sœur de l'époux
2. Fernand Vissinard, frère de l'épouxLes publications ont eu lieu à Moxaracou, le quinze
novembre, mil neuf cent vingt-quatreAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Fait le vingt-deuxième décembre, mil neuf cent
vingt-quatre

Pièces déposées :

Actes de naissance aux
registres ; Publications
à Moxaracou

Les époux :

Edmond Vissinard
Jeanne Vissinard

Les témoins :

Olive Vissinard
Fernand Vissinard

L'officier de l'état civil :

L'officier

Communiqué

Le No 92 à la page 101 est celui de la dernière inscription faite en 1924. Les deux doubles sont conformes. Ils sont datés à ce jour, selon l'art. 11 de l'ordonnance fédérale du 25 février 1910, Valais le 2 janvier 1925.

L'off. de l'état civil
Chavot

un double du présent registre allant de la page 93 à la page 100 vol 2, a été expédié au Département de Justice et Police ce 3 janvier 1925

L'off. de l'état civil
Framet

Noté le 12 janvier 1925
de l'off. de l'état civil
Frey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. _____
 originaire de _____ domicilié à _____
 né à _____
 le _____
 mil cent _____ fils de _____
 et de _____

2. _____
 originaire de _____ domiciliée à _____
 née à _____
 le _____
 mil cent _____ fille de _____
 et de _____

Comme témoins : } 1. _____
 } 2. _____

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le _____

Pièces déposées :	Les époux :
_____	_____
_____	_____
_____	Les témoins :
_____	_____
_____	_____
_____	L'officier de l'état civil :
_____	_____
_____	_____

Communiqué _____

1925

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 1

Stuby

et

Derendinger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stuby Alexis, célibataire, agriculteur

originaire de Bussigny s/Oron domicilié à Ecotand, la Combar né à Ecotand le quinze mars mil huit cent dix-huit fils de feu Charles Stuby et de Julie Elise née Perard, ménagère à Ecotand

2. Derendinger Marguerite Elisabeth célibataire, ménagère

originaire de Lütetkofen domiciliée à Maracou née à Maracou le onze février mil neuf cent dix fille de Henri Derendinger, forgeron et de Berthe née Faquière, à Maracou

Comme témoins : 1. Paul Derendinger forgeron à Maracou 2. Georges Jan, garagiste à Oron la Ville

Les publications ont eu lieu à Ecotand et Maracou le quatre, à Lütetkofen et Bussigny le cinq février mil neuf cent vingt-cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La date du mariage le vingt-sept février mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

Autorisation du père de l'épouse, Publications à Ecotand, Maracou, Lütetkofen et à Bussigny. Actes de naissance avec registres

Les époux :

Alexis Stuby
Elisabeth Stuby

Les témoins :

Paul Derendinger,
G. Jan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Oron et à Lütetkofen

No 2.
Delessert

et
Wulliemin
Wulliemin

Le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud, le 21 mai
1949, a ordonné la rectification de
cet acte en ce sens que le nom
patronymique de l'épouse soit ortho-
graphié « Wulliemin ».

Inscrit le 28 mai 1949
l'officier de l'état civil:
Dran

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delessert Jean Etienne, célibataire,
agriculteur

originaire de Savigny, Forel (Lavaud) Teney le Forat domicilié à
Talégier né à

Savigny le vingt-cinq
mil neuf cent dix

seul Constant Delessert et de

Emma née Bolomey, à Savigny

2. Wulliemin Dora, célibataire,
ménagère

originaire de Courgenard (Trébois) domiciliée à
Essertes née à

Essertes le huit août
mil neuf cent deux

Paul Wulliemin, agriculteur et de

Nancy née Rogiquet, à Essertes

Comme témoins : 1. Maurice Henri Mauron agriculteur
2. et Victor Maillard, agriculteur à Talégier

Les publications ont eu lieu à Talégier, Savigny, Essertes et
Courgenard le vingt-cinq à Teney et à Forel le
huit août, mil neuf cent vingt-cinq,

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Talégier le vingt-cinq septembre mil neuf cent
vingt-cinq.

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
autorisation de la mère, tutrice
des fiancés; autorisation du
Département de Justice et Police
Publications à Talégier, Savigny,
Forel, Teney, Essertes et à
Courgenard

Les époux :
Delessert Jean
Delessert Dora

Les témoins :
Mauron Henri
Maillard, Victor.

Communiqués Savigny, Forel,
ou par Corcella le Forat et
à Meyriez

L'officier de l'état civil :
Dran

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 r. d.

N° 3.

Rüegg
et
Graz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rüegg Julius, célibataire
mécanicien - dentiste

originaire de Baretswil, canton de Zurich domicilié à
Adliswil né à

Zurich le cinq janvier
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
son Henri Rüegg et de
Barbara née Pickenbacher à Adliswil

2. Graz Anna Cécile, célibataire,
sans profession

originaire de Vevey et de Taléjieu domiciliée à
Zurich née à

Taléjieu le dix novembre
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Auguste Graz et de
Sophie Rosine née Chappuis, à Taléjieu

Comme témoins : 1. Théophile Klein, mécanicien dentiste
2. Robert Graz, agriculteur Taléjieu Spliethar

Les publications ont eu lieu à Adliswil le treize, à Zurich
Baretswil, Vevey et Taléjieu les quinze octobre
mil neuf cent vingt-cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Taléjieu le sept novembre mil neuf cent
vingt-cinq

Pièces déposées :
Autorisation de l'état
civil de Adliswil.

Les époux :

Julius Rüegg
Anna Rüegg

Les témoins :

Théophile Klein
Robert Graz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Adliswil, Zurich
Vevey et Baretswil

N^o 4
Ritterer
et
Chollet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ritterer Alexis Henri, agriculteur, célibataire,

originaire de Châtaillon d'Or et les Chioleyres domicilié à
aux Chioleyres né à

aux Chioleyres le douze mai
mil huit cent nouante-neuf fils de
Henri Ritterer, agriculteur aux Chioleyres et de
Rosine née Deosterd; décédée

2. Chollet Clara, ménagère, célibataire

originaire de Maracon domiciliée à
Talièred née à

Talièred le vingt-trois août
mil neuf cent quatre fille de
Henri Chollet marchand de bois à Talièred et de
dépente Rosalie Julie née Desfay

Comme témoins : 1. Henri Chollet père de l'épouse
2. Paul Chappuis, agriculteur à Tavernes

Les publications ont eu lieu à Chioleyres le 27, Châtaillon d'Or
Talièred le 28 et à Maracon le douze décembre
mil neuf cent vingt-cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Talièred le vingt-neuf décembre mil neuf
cent vingt-cinq

Pièces déposées :
Autorisation de
l'état civil d'Oron

Les époux :
A. Ritterer
Clara Ritterer

Les témoins :
H. Chollet
P. Chappuis

Communiqué à Châtaillon d'Or
et à Oron la veille

L'officier de l'état civil :
Amand

Registre des mariages A.

Le N° 4 à la page 106, est celui de la dernière inscription faite en 1925. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ils sont datés à ce jour, selon l'art. 11 de l'ordonnance fédérale du 25 février 1910. Dated le 2 janvier 1926 L. off. de l'état civil Franot

un double du présent registre allant de la page 101 à la page 104 vol. 2 a été expédié au Département de Justice et Police ce 4 janvier 1926 L. off. de l'état civil Franot

Vu, le 27 mars 1926 Le Préfet Ders

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. originaire de _____ domicilié à _____ né à _____ le _____ mil cent _____ fils de _____ et de _____

2. originaire de _____ domiciliée à _____ née à _____ le _____ mil cent _____ fille de _____ et de _____

Comme témoins : } 1. _____ }
 } 2. _____ }

Les publications ont eu lieu à _____ le _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

1926.

N° 1.

Blanc

et

Rossier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc Etienne, célibataire, agriculteur

originaire de Tuidoud et de Chexbres domicilié à Taleyverd, précédemment aux Cavernes né à Tuidoud, le vingt-cinq novembre mil-huit-cent-vingt-neuf fils de Henri Louis Blanc, agriculteur et de Emma née Gillieron, de Tuidoud.

2. Rossier Alice, célibataire, ménagère

originaire de Rougemont et des Cavernes domiciliée à aux Cavernes née à aux Cavernes le vingt-cinq juillet mil-huit-cent-vingt-huit fille de Charles Rossier, agriculteur et de Emma née Maillard, aux Cavernes.

Comme témoins : 1. M^{lle} Eva Dufay, institutrice à Taleyverd 2. M. Henri Chollet, usinier à Taleyverd

Les publications ont eu lieu à Taleyverd et Rougemont, le sept, aux Cavernes le huit, à Chexbres et Tuidoud le neuf janvier, mil-neuf-cent-vingt-six.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Taleyverd le douze février mil-neuf-cent-vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance des époux
certificats de publications
à Taleyverd, les Cavernes,
Rougemont, Tuidoud et à
Chexbres.

Les époux :

Etienne Blanc
Alice Blanc.

Les témoins :

Eva Dufay, instit.
H. Chollet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Blanc, Chexbres,
Rougemont

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 2.

Seres Paul

et
Lavin Hélène

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Seres Paul Albert, célibataire,
agriculteur

originaire de Maraicon domicilié à

Maraicon né à

Maraicon le trente-un janvier

mil neuf cent deux fils de

Louis Guile Seres et de

Alice née Richard, décédée

2. Lavin Hélène Sophie, célibataire
ménagère

originaire de Fullières domiciliée à

Maraicon née à

Fullières le quatorze juin

mil neuf cent trois fille de

Paul Louis Lavin, maraicon à Carrouge et de

Lina née Chouray, décédée

Comme témoins :
1. M^{lle} Cécile Seres, sœur de l'époux à Palézieux
2. M^le Aloïs Morier, maraiconne à Carrouge

Les publications ont eu lieu à Maraicon le vingt à
Fullières le vingt-deux février, mil neuf cent
vingt-six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palézieux le treize mars mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

Acte de naissance de
l'épouse. Publications
à Maraicon et à
Fullières

Les époux :

Paul Seres
Hélène Lavin Lavin

Les témoins :

Cécile Seres
Aloïs Morier

Communiqué à l'état civil de
Mégèères

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 3.
 Chollet Lucien
 et
 Beroud-Cardinaud
 Amélie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chollet Lucien, célibataire, agriculteur

originaire de Maracou domicilié à

Maracou né à

Maracou le vingt-six février

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Jean Louis dit Alfred Chollet, agriculteur et de

Lydie Emma née Chollet, à Maracou

2. Beroud-Cardinaud Amélie, ménagère, veuve de
 Hays Henri Beroud, des le neuf juin, mil neuf cent
 vingt-trois

originair de Ecoteaud domiciliée à

Ecoteaud née à

Bussigny / Oran le quatre février

mil huit cent quarante-six fille de

Charles Henri Cardinaud, agriculteur et de

Bertha née Stuby, à Bussigny / Oran

Comme témoins :
 1. M^{rs} Alfred Chollet, agriculteur à Maracou
 2. M^{lle} Rose Cardinaud à Bussigny / Oran

Les publications ont eu lieu à Ecoteaud et à Maracou le
 vingt-cinq février mil neuf cent vingt-six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

L'officier le dix-neuf mars mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

Actes de décès du père de
 l'épouse, Actes de naissance
 et des époux

Les époux :

Lucien Chollet
 Amélie Chollet

Les témoins :

Alfred Chollet.
 Rose Cardinaud

Communiqué

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 4
Emery Jules
et
Gavin Elise Ida

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Emery Jules, célibataire, agriculteur

originaire de Cullayes domicilié à
Talleyeud né à

aux Cullayes le premier juillet
mil huit cent nonante sept fils de

Henri Emery, agriculteur aux Cullayes et de
Jenny née Rouge, décédée

2. Gavin Elise Ida, célibataire,
autorisée par son père

originaire de Moudon, Brantes et Forel (Lavaud) domiciliée à
Ecoteaud née à

Ecoteaud le dix-huit août
mil neuf cent sept fille de

Alays Gavin, agriculteur à Ecoteaud et de
Sophie Marie née Sauray, décédée.

Comme témoins : 1. Emery Eugène, agriculteur aux Cullayes
2. Henri Porchet, charroy à Moudon

Les publications ont eu lieu à Talleyeud, Ecoteaud, Forel le
vingt sept février, Moudon le un, Brantes, Forel,
les Cullayes le trois mars, mil neuf cent vingt-six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Talleyeud le vingt-sept mars mil neuf cent
vingt-six.

Pièces déposées :

Autorisation du père de
l'épouse, Acte de naissance
de l'épouse, Publications
à Talleyeud, Ecoteaud,
Moudon, Brantes Forel
et les Cullayes.

Les époux :

Emery Jules
Elise Emery.

Les témoins :

Henri Porchet
Eugène Emery.

L'officier de l'état civil :

Sauvage

Communiqué Forel, Moudon,
Lucens, Hézières.

N° 5

Favez Camille

et

Beroud-Budry
Alice

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favez Camille Oscar, agriculteur
célibataire

originaire de Serrionet de Palézieux domicilié à
Estevand né à

Bussigny 1/rou le neuf novembre
mil huit cent nonante six fils de

feu Henri Favez et de
Olympe Louise Marie née Maillard à Estevand

2. Beroud née Budry Alice Alice, veuve de
Henri Louis Beroud, dès le premier septembre
mil neuf cent vingt trois

originaire de Estevand domiciliée à
Estevand née à

Estevand le vingt-neuf avril
mil huit cent huitante cinq fille de

Henri Budry, décédé et de
Marie Julie née Carboz, à Estevand

Comme témoins : 1. Adolphe Cardinaud, tellier à Palézieux
2. Adrien Bittner, aubergiste, les Chislayras

Les publications ont eu lieu à Palézieux, Estevand le deux
à Serrionet le trois mars mil neuf cent vingt
six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palézieux le sept avril mil neuf cent vingt
six

Pièces déposées :

Acte de décès du premier
mari de l'épouse
Actes de naissance des
fiancés, publications
à Estevand, Palézieux
et Serrionet

Les époux :

Camille Favez
Alice Favez

Les témoins :

Ad. Cardinaud
Adrien Bittner

L'officier de l'état civil :

Favez

Communiqué à Rou

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 6

Mottay
et
Maignenet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mottay Charles, Indré, mécanicien, divorcé de Tache Julia Marie Louise, des le quatre mars mil neuf cent vingt-quatre

originaire de Lyons domicilié à Salézien

Bercher le vingt-trois février mil-huit cent vingt-sept

fil de Jules Mottay, forgeron et de Berthmaire Jaquier à Salézien

2. Maignenet Jenny Clarisse, célibataire, autorisée par sa mère tutrice; ménagère

originaire de Paulian domiciliée à Cavernes

Paulian le vingt-trois août mil-neuf cent

vingt-trois fille de défunt Georges Gustave Maignenet et de Louise Marie née Gay, sans Cavernes

Comme témoins : 1. Mme Berthmaire Mottay à Salézien

2. Mlle Eva Dufey Institutrice à Salézien

Les publications ont eu lieu à Salézien le un, Cavernes, Lyons le trois à Paulian le quatre avril mil neuf cent

vingt-trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Salézien le seize avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :
Acte de divorce de l'époux
Actes de naissance de l'époux
Publication de mariage à Salézien
Cavernes, Paulian et Lyons

Les époux :
Mottay Charles
Mottay Jenny

Les témoins :
Bertha Mottay
Eva Dufey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué par Oran, Moudon et Paulian

Le Tribunal de Vevey par jugement du 13 juin 1938 a déclaré définitif et exécutoire le 9 juillet 1938 la dissolution par le divorce du mariage contracté le 16 avril 1926. Il a conféré l'exercice de la puissance paternelle à la mère pour les enfants Saléziens le 2 août 1938



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

No 1.
Fernez
et
Sottas

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fernez Eugène Octave, célibataire,
manœuvre

originaire de Villars-Bramard domicilié à
Falézieux né à
Lausanne le vingt-un novembre

mil neuf cent deux fils de
Henri Fernez et de
Alice née Richardet, décédés.

2. Sottas Alexandrine Adèle, célibataire,
ménagère

originaire de Charney (Trébois) domiciliée à
Lausanne à Monthérod née à
Charney le vingt-neuf juin

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
François Nicolas Sottas, bûcheron à Charney et de
Séraphine née Tifoz, décédée

Comme témoins : 1. M^{lle} Eva Buefy, institutrice Falézieux
2. M. Auguste Guany, charpentier Falézieux

Les publications ont eu lieu à Falézieux le dix, Lausanne le
dix-sept, Charney et Villars-Bramard le treize
avril, mil neuf cent vingt-six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Falézieux le trente avril mil neuf cent
vingt-six.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Publications à Falézieux,
Villars-Bramard, Charney
et Lausanne

Les époux :

Fernez Octave
Alexandrine Fernez

Les témoins :

Eva Buefy
Auguste Guany

Communiqué à Villars, Charney
Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 8.

Stuby Emile
et
Baudry Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stuby Emile, célibataire
bachelier

originaire de Bussigny s/Oron domicilié à
Sevay

né à Ecotaud le douze juillet
mil neuf cent trois

fils de Charles Stuby, docteur
et de Julie Elise José Beroud, à Ecotaud

2. Baudry Marie, célibataire
mariée

originaire de Ecotaud domiciliée à
Ecotaud

née à Ecotaud le trente un décembre
mil neuf cent quatre

fille de Eugène Louis Baudry
et de W. Rosi Marie née J. Davat, à Ecotaud

Comme témoins : 1. M^{lle} Marcelle Baudry à Oran le chatel
2. M^r Albert Favre, agriculteur à Echichem

Les publications ont eu lieu à Sevay, Bussigny et Ecotaud
le vingt mai mil neuf vingt six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

L'officier le vingt trois juin mil neuf
cent vingt six

Pièces déposées :

Certificat de publication
délivré par l'état civil
de Sevay

Les époux :

Emile Stuby

Marie Stuby

Les témoins :

Marcelle Baudry

Albert Favre

L'officier de l'état civil :

Chamut

Communiqué à Sevay et à Oran

N^o 9.
Crot Charles
et
Corny Ida.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crot Charles, agriculteur
célibataire

originaire de Savigny et de Forel (Lavaud) domicilié à
Taléfreud né à

rière Savigny le sept mars
mil huit cent nonante-neuf fils de

Louis Frédéric Crot, agriculteur à Savigny et de
dépente Marie Alice née Thullierin

2. Corny Ida, ménagère
célibataire

originaire de Cullayes domiciliée à
Cullayes née à

Cullayes le deux février
mil neuf cent un fille de

Antoine Corny, agriculteur et de
Emma née Liguudet, aux Cullayes.

Comme témoins :
1. Henri Challet, usiner à Taléfreud
2. Henri Thullierin agriculteur Essertes

Les publications ont eu lieu à Taléfreud et Savigny le vingt
neuf à Forel le trente septembre, à Mézières
le premier octobre, mil neuf cent vingt-six.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Taléfreud le deux novembre mil neuf cent
vingt-six

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux,
publications à Taléfreud,
Mézières, Savigny et
Forel.

Les époux :

Charles Crot.
Ida Crot.

Les témoins :

H. Challet
H. Thullierin

L'officier de l'état civil :

Grand

Communiqué à Mézières,
Savigny et Forel.

Registre des mariages A.

Le No 9 à la page 116 est celui de la dernière inscription faite dans ce registre en 1926. Les deux doubles de ce registre sont conformes. Ils sont clôturés à ce jour, selon l'art. 11 de l'ordonnance fédérale du 25 février 1910. Valéjourné le 3 janvier 1927.
 L'officier de l'état civil
 J. S. S. S.

Un double du présent registre allant de la page 105 à la page 116 du vol. 2. a été expédié au Département de Justice et Police, ce 3 janvier 1927.
 L'off. de l'état civil
 J. S. S. S.

Le 14 mars 1927.
 Le Préfet
 P. S. S.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. originaire de _____ domicilié à _____
 né à _____
 le _____
 mil _____ cent _____
 fils de _____
 et de _____

2. originaire de _____ domiciliée à _____
 née à _____
 le _____
 mil _____ cent _____
 fille de _____
 et de _____

Comme témoins : } 1. _____
 } 2. _____

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le _____

Pièces déposées : _____

Les époux : _____

Les témoins : _____

Communiqué _____

L'officier de l'état civil : _____

N^o 1.
Fonjallaz
et
Charmoy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fonjallaz Albert Emile, célibataire, _____
agriculteur _____

originaire de Lutry et de Epesses _____ domicilié à
Jongny _____ né à

Chardonne le dix-neuf février _____

_____ mil-neuf cent un _____ fils de
Emile Fonjallaz, décedé _____ et de

Jenny Caroline Françoise née Raymond, à Jongny

2. Charmoy Jeanne Elise, dite Elisa, célibataire
ménagère _____

originaire de Ecoteau _____ domiciliée à

Ecoteau _____ née à

Ecoteau _____ le neuf mars _____

_____ mil-neuf cent un _____ fille de

Jules Henri Charmoy, agriculteur _____ et de

Elise, née Felix, à Ecoteau _____

Comme témoins : } 1. Berthe Gavin, ménagère à Ecoteau
2. Ami Favre, agriculteur à Ecoteau

Les publications ont eu lieu à Lutry, Epesses et Jongny le
vingt-trois à Ecoteau le vingt-quatre février
mil-neuf cent vingt-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

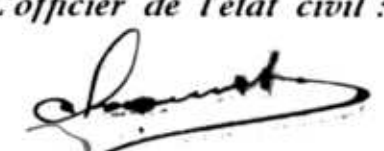
Valépiens le dix-huit mars, mil-neuf cent
vingt-huit

Pièces déposées :
Autorisation de l'état
civil de Chardonne

Les époux :
Emile Fonjallaz
Elisa Fonjallaz

Les témoins :
Berthe Gavin
Ami Favre

Communiqué à Lutry, Cully
et Chardonne

L'officier de l'état civil :


N^o 2.
Favez
et
Frei

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favez Ami Fritz, célibataire,
agriculteur

originaire de Servion et de Taléjeud domicilié à
Ecoteau né à

Chésalles / Oran le vingt-huit avril
mil huit cent cinquante-cinq fils de

feu Henri Favez et de

Olympe Louise Marie née Maillard à Ecoteau

2. Frei Berthe Hélène, célibataire
Blanchisseuse, repasseuse

originaire de Heidesheim (Hesse-Darmstadt) domiciliée à
Frey née à

Frey le dix-neuf octobre
mil huit cent cinquante-cinq fille de

Marc Paul Frei, cordonnier et de

Louise Susanne épouse Gauprey

Comme témoins : 1. M^{lle} Eva Dufey institutrice Taléjeud
2. M^l Ami Dufey, journalier à Taléjeud

Les publications ont eu lieu à Taléjeud, Ecoteau, Servion
le un Frey le deux mars, mil neuf cent

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Taléjeud le vingt-cinq mars mil neuf cent
vingt-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux ; certificats des pu-
blications à Taléjeud,
Ecoteau, Servion et à
Frey Avis de publication en Allemagne
Autorisation du Département

Acte de capacité de l'épouse
du 22 mars
Communiqué à Oran, à Frey
et à la chancellerie
cantonale

Les époux :

Ami Favez.
Berthe Favez.

Les témoins :

Dufey, instit.
Dufey Ami.

L'officier de l'état civil :

Grand

N° 3.

Bühlmann

et

Boms

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bühlmann André Roger, célibataire, commis aux chemins de fer fédéraux,

originaire de Guggisberg, canton de Berne domicilié à Palexien

Yvonand le vingt-deux juillet mil neuf cent mandats-le-petit

fils de Jules Bühlmann, pêcheur et de Alice Louise née Nobs, à Yvonand

2. Boms Anna Martha, célibataire, ménagère

originaire de Nanzing, au Foralberg domiciliée à Lausanne

Zurich le seize septembre mil neuf cent six

filles de Jean Christian Boms, domicile inconnu et de Madeline née Zweifel, ménagère à Zurich

Comme témoins : 1. Paul Favre, chef de halte à Palézieux 2. Paul Chabert, boulanger Palexien

Les publications ont eu lieu à Guggisberg le treize, Lausanne le quatorze, Palexien le seize, Nanzing le vingt, avril, mil neuf cent vingt-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palexien le onze mai mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des deux fiancés, Procès-verbaux de mariage Publications à Palexien, Lausanne Guggisberg, Nanzing. Autorisation du Département de Justice et Police, des autorités de Palexien et de la mère de la fiancée Acte de comparution de l'épouse du 25 avril Communiqué à Lausanne, Guggisberg et à la Chancellerie Cantonale

Les époux :

A. Bühlmann Martha Bühlmann

Les témoins :

P. Favre P. Chabert

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 4.
Décosterd Aloys
et
Matti Céline

11^{ème} ligne, l'épouse est née
le huit août mil neuf cent
cent cinquante huit
Talejerd le 4 juin 1927.
L'off. de l'état civil
Fraust

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Décosterd Aloys Alfred Henri, _____
célibataire _____
journalier _____
originaire de Chisleyres _____ domicilié à
Talejerd _____ né à
Chisleyres le vingt-un février
_____ mil neuf cent deux _____ fils de
feu Théodore Décosterd _____ et de
Marie Fanny née Baudat, à Talejerd

2. Matti Céline _____
célibataire _____
ménagère _____
originaire de Gsteig près Gessenay _____ domiciliée à
Tuidoud _____ née à
Chesières sur Olon le huit août
_____ mil huit cent cinquante-huit _____ fille de
Théophile Matti, agriculteur _____ et de
Marie Lydie née Blanc, à Tuidoud

Comme témoins :
1. William Matti, agriculteur à Tuidoud
2. Samuel Décosterd, journalier à Talejerd

Les publications ont eu lieu à Talejerd le dix sept, Tuidoud,
Gsteig, Chisleyres le vingt un mai mil neuf
cent vingt sept _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Talejerd le quatre juin mil neuf cent
vingt sept _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
promesse de mariage et
publications à Talejerd
Gsteig, Tuidoud et les
Chisleyres

Les époux :

Décosterd Aloys
Décosterd Céline

Les témoins :

William Matti
Samuel Décosterd

L'officier de l'état civil :

Fraust

Communiqué à Oran, Gsteig
et Chesbros

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N^o 5
Chollet John
Dufey^{et} Marthe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chollet John, célibataire

originaire de Maracon domicilié à

Talèze né à

Talèze le dix mai

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Charles Frédéric Chollet, agriculteur et de
Emma Lucie née Rossier, à Talèze

2. Dufey Marthe Méry, célibataire
ménagère

originaire de Talèze domiciliée à

Talèze née à

Talèze le vingt-sept septembre

mil huit cent quarante-cinq fille de
Amélie née Dufey épouse Meylan et de

Comme témoins :
1. Emile Dufey, agriculteur à Talèze
2. Edmond Dufey, fabricant à Talèze

Les publications ont eu lieu à Talèze le vingt-deux à
Maracon, le vingt-trois mai, mil neuf cent
vingt-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Talèze le huit juin mil neuf cent
vingt-sept

Pièces déposées :
Actes de naissance aux
archives, publications
à Talèze et Maracon

Les époux :
Chollet John
Chollet Marthe

Les témoins :
Dufey Emile
Dufey Edmond

L'officier de l'état civil :
Dufey

Communiqué

Registre des mariages A.

N^o 6.

Rieben

et
Tiller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rieben Charles Emile, célibataire
agriculteuroriginaire de La Lunk, canton de Berne domicilié à
Ecoteau né àMeiringen le quatorze mai
mil neuf cent quatre fils deVictor Ernest Rieben, facteur et de
Chère née Steiner, à la Lunk.2. Tiller Anne Marie Hélène
célibataireoriginaire de Bonnefontaine, canton de Fribourg domiciliée à
Maracon née àChâtel-St-Aenis le quatre février
mil neuf cent trois fille deJean Baptiste François Tiller et de
Louise Christine née Grand, décédéeComme témoins : 1. M^{lle} Olive Trismand à Maracon
2. M^r Robert Tereze Maracon, agriculteurLes publications ont eu lieu à Bonnefontaine le six, Ecoteau,
Maracon et la Lunk le sept septembre mil neuf
cent vingt-septAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Fait le vingt-huit septembre mil neuf
cent vingt-septPièces déposées :
Publications à Ecoteau,
Maracon, la Lunk et à
Bonnefontaine. Les actes
de naissance de chaque
époux.

Les époux :

Rieben Charles
Rieben Hélène

Les témoins :

Olive Trismand.

Robert Tereze

L'officier de l'état civil :

Chamot

Communiqué à la Lunk et à
Bonnefontaine.

N^o 1.
Moser
et
Jayet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moser Christophile Lucien, agriculteur
célibataire

originaire de Arni - Biglen domicilié à
Palézieux né à
Dailens le vingt-neuf mai

mil huit cent nonante cinq fils de
Christophile Frédéric Moser, aubergiste et de
Elise Jenny Henriette née Billard sa Palézieux

2. Jayet Madeline Emma, ménagère
célibataire

originaire de Moudon et de Hermenches domiciliée à
Châtillens née à
Châtillens le onze avril

mil neuf cent trois fille de
Robert Louis Jayet industriel à Châtillens et de
désunte Léona née Devaud

Comme témoins : 1. M. M^{rs} Hays Chollet, agriculteur
2. Emile Zurflüh, vaiton à Palézieux

Les publications ont eu lieu à Palézieux le un, Biglen, Moudon
Hermenches, Châtillens le deux septembre, mil neuf
cent vingt-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Palézieux le trente septembre mil neuf
cent vingt-sept.

Pièces déposées :
Actes de naissance des
époux. Publications à
Palézieux, Biglen, Moudon
Hermenches et Châtillens

Les époux :
Th. Moser
Emma Moser

Les témoins :
A. Chollet
E. Zurflüh.

Communiqué à Moudon, orau
Biglen

L'officier de l'état civil :
Imanol

Registre des mariages A.

N° 8.
Euard Jean
Dufey et
Marthe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Euard Jean Eudé, célibataire, employé aux chemins de fer fédéraux

originaire de Gollion domicilié à
Talefieux né à

Gollion le vingt-cinq juin
mil huit cent huitante-huit fils de
Amil Elie Euard, agriculteur à Gollion et de
Tenny Louise Elisa née Chabaud, décédée.

2. Dufey Marthe Jeanne, célibataire
ménagère

originaire de Talefieux domiciliée à
Oron-la-Ville née à
Vulliens le dix-huit mai

mil neuf cent quatre fille de
Charles Dufey, chef d'équipe de la voie et de
Julie née Cardinaux, à Oron-la-Ville

Comme témoins : 1. M^{lle} Berthe Dufey, couturière à Talefieux
2. M. Edouard Rossier, négociant à Talefieux

Les publications ont eu lieu à Talefieux le dix-sept, à Oron-la-Ville
le dix-neuf et à Gollion le vingt-un septembre
mil neuf cent vingt-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Talefieux le douze octobre mil neuf cent
vingt-sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
Publications à Talefieux,
Oron-la-Ville et à
Gollion.

Les époux :
Jean Euard
Marthe Euard

Les témoins :
Berthe Dufey
E. Rossier Maruard

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué Oron-la-Ville
et à Cossonay

No 1.
 Chollet Hays
 et
 Dufey Jeanne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chollet Hays Louis, célibataire, _____
 agriculteur _____

originaire de Maracon _____ domicilié à
 Salézien _____ né à

Salézien le douze novembre
 mil huit cent nonante neuf _____ fils de
 Jules Henri Chollet, agriculteur _____ et de
 Henriette Amélie veuve Demiseville, à Salézien

2. Dufey Jeanne, célibataire, _____
 ménagère _____

originaire de Salézien _____ domiciliée à
 Salézien _____ née à

Salézien le dix-huit novembre
 mil neuf cent quatre _____ fille de
 Allysse Louis Dufey, agriculteur _____ et de
 Berthe veuve Pasche, à Salézien

Comme témoins : } 1. Louis Zurfluh, habitant à Salézien
 } 2. John Chollet agriculteur à Salézien

Les publications ont eu lieu à Salézien et à Maracon
 le premier octobre, mil neuf cent vingt-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Salézien le vingt-huit octobre mil neuf
 cent vingt-sept.

Pièces déposées :
 Actes de naissance, au
 registre des naissances,
 Publications à
 Salézien et à Maracon

Les époux :
 A. Chollet
 J. Chollet

Les témoins :
 E. Zurfluh
 John Chollet

L'officier de l'état civil :
 Grand

Communiqué _____

Rf

Registre des mariages A.

N^o 10.

Ruchti Charles

et

Demierre Rose

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ruchti Charles _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Moos afdalen Rapperswil, Berne domicilié à
 TALEZIEUD _____ né à
 Ury sur Moatzen le vingt-deux septembre
 _____ mil neuf cent deux _____ fils de
 Alexandre Ruchti, agriculteur et de
 Marie née Neenschwander, à TALEZIEUD

2. Demierre Rose Marguerite _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Montet (Glâne, Fribourg) domiciliée à
 TALEZIEUD _____ née à
 Mainpalais _____ le quinze mars _____
 _____ mil neuf cent six _____ fille de
 Demierre Victor Marie, à Lausanne et de
 Anna née Parbey, ménagère à Genève

Comme témoins :
 1. Albert Dufey, agriculteur à TALEZIEUD
 2. Alfred Ruchti, frère de l'époux agriculteur TALEZIEUD

Les publications ont eu lieu à TALEZIEUD le quatorze, Montet
 Rapperswil le quinze octobre, mil neuf cent
 vingt-sept _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

TALEZIEUD le quatre novembre mil neuf cent
 vingt-sept _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des
 fiancés ; publications
 à TALEZIEUD, Rapperswil
 & Ury-Montet

Les époux :

Charles Ruchti
 Rose Ruchti

Les témoins :

Albert Dufey
 Alfred Ruchti.

L'officier de l'état civil :

Communiqué Rapperswil et à
 Ury

Le N° 10 à la page 127, et celui de la dernière inscription faite en 1927. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ils sont clôturés à ce jour, selon l'art. 11 de l'ordonnance fédérale du 25 février 1910.

Palejend le 2 janvier 1928.

L'off. de l'état civil
Juanval

Un double du présent registre allant de la page 117 à la page 128 du vol. 2, a été expédié ce 3 janvier 1928, au Département de Justice et Police.

L'off. de l'état civil
Juanval

Vu le 9 février 1928.
L. P. J. J. J.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. originaire de _____ domicilié à _____
 né à _____ le _____ mil cent _____ fils de _____ et de _____

2. originaire de _____ domiciliée à _____
 née à _____ le _____ mil cent _____ fille de _____ et de _____

Comme témoins : } 1.
 } 2.

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

No 1.
Dufey Eugène
et
Sonnay Valentine

RF

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufey Eugène Aimé, _____
employé aux chemins de fer fédéraux _____
célibataire _____

originaire de Saléjieu _____ domicilié à
Bâle, Domacherstrasse 260 _____ né à
Saléjieu le vingt-un octobre

_____ fils de
Dufey Charles Henri _____ et de
Marie Alice née Baudat, décédée, _____

2. Sonnay Valentine, cuisinière _____
célibataire _____

originaire de Ecoteau et la Rogivue _____ domiciliée à
Yverdon _____ née à
Cavernes le vingt-trois février

_____ fille de
Jean Louis Sonnay, agriculteur _____ et de
Alexandrine née Pasche, aux Cavernes _____

Comme témoins : { 1. August Favre, employé à Saléjieu Gare
2. Alfred Sonnay, agriculteur aux Cavernes

Les publications ont eu lieu à Bâle le trente à Saléjieu et
Yverdon le trente-un mars, à Ecoteau et à la
Rogivue le trois avril, mil neuf cent vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saléjieu le dix huit avril mil neuf cent
vingt-huit

Pièces déposées :
Autorisation de l'état
civil de Bâle.

Les époux :

Dufey Eugène
Dufey Valentine

Les témoins :

Favre
Albert Sonnay

L'officier de l'état civil :

Strauch

Communiqué à Bâle et à
Yverdon

N^o 2.
Somay
et
Boudry

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Somay Auguste Henri, agriculteur,
célibataire

originaire de la Région et de Ecoteaud domicilié à
Ecoteaud né à
Ecoteaud le onze avril

mil huit cent nonante - sept fils de
Paul Somay agriculteur à Ecoteaud et de
Hélène née Rubattel, décédée

2. Boudry Alice, ménagère
célibataire

originaire de Ecoteaud domiciliée à
Ecoteaud née à
Ecoteaud le dix-huit mars

mil neuf cent dix fille de
Louis Boudry, agriculteur et de
Rosine Marie née Corboz, à Ecoteaud

Comme témoins : 1. Jean Boudry à Ecoteaud, frère de l'épouse
2. Juliette Boudry à Ecoteaud, cousine de l'épouse

Les publications ont eu lieu à Ecoteaud et à la Région
le vingt-sept avril, mil neuf cent vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saléjeud le dix-huit mai mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance aux
régistres
Publications à
Ecoteaud et à la Région

Les époux :

Auguste Somay
Alice Somay

Les témoins :

Jean Boudry
Juliette Boudry

L'officier de l'état civil :

Franck

Communiqué

Registre des mariages A.

No 3.
Raudegger
et
Rogivue

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Raudegger Ernest, célibataire
maître Blanchet

originaire de Ossingen (Zurich) domicilié à
Chalwil né à
Chalwil le huit mai

mil neuf cent un fils de
feu Jean Conrad Raudegger et de
Rogivue Renée Juliette, célibataire
2. Rogivue Renée Juliette
célibataire

originaire de Châtillens domiciliée à
Taléjoud née à
Châtillens le six mai

mil-neuf cent six fille de
feu Jean Frédéric Rogivue et de
Marie Baptistine née Baudera, décédée

Comme témoins : 1. Adolphe Cardinaux, sellier et sa femme
2. Germaine Cardinaux, les deux à Taléjoud

Les publications ont eu lieu à Chalwil le trois, à Ossingen
Taléjoud, Châtillens le quatre mai
mil neuf cent vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Taléjoud le vingt-cinq juin mil neuf cent

Pièces déposées :

Autorisation de l'état
civil de Chalwil

Les époux :

E. Raudegger
Rogivue

Les témoins :

Ad. Cardinaux
G. Cardinaux

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à Chalwil, Oran
et Ossingen

Monsieur Raudegger -
Rogivue, a signé de son nom
de fille: Rogivue. Absente du
canton, il a été matériellement
impossible de l'atteindre pour
recueillir sa signature.

Taléjoud le 6 avril 1929.

L'off. de l'état civil

J. J. J.



N^o H.
Sered Henri
Sered^{et} Marthe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sered Henri Frédéric, célibataire,
agriculteur
originaire de Maracon domicilié à
Maracon né à
Maracon le cinq mai
mil neuf cent un fils de
Charles Henri Sered, agriculteur et de
Sophie née Sered, à Maracon

2. Sered Marthe Louise, célibataire,
ménagère
originaire de Maracon domiciliée à
Maracon née à
Maracon le onze décembre
mil neuf cent trois fille de
Fules Léon Sered, agriculteur et de
Marie née Rittener, à Maracon

Comme témoins :
1. Monsieur Léon Sered, père de l'épouse
2. M^{elle} Lia Sered, sœur de l'épouse, à Maracon

Les publications ont eu lieu à Maracon, le quinze
juillet, mil neuf cent vingt-trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

L'officier le quinze août mil neuf cent
vingt-trois

Pièces déposées :
Actes de naissance
aux registres

Les époux :
Henri Sered
Marthe Sered

Les témoins :
Léon Sered
Lia Sered

L'officier de l'état civil :

Amiot

Communiqué

N° 5
 Derendinger
 et
 Burnet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Derendinger Paul Justin, _____
 célibataire, agriculteur _____

originaire de Lütetkofen (Solence) domicilié à
 Moaracou _____ né à

Moaracou le vingt-cinq octobre

mil neuf cent quatre _____ fils de
 Henri Derendinger, forgeron _____ et de
 Berthe née Faquière, à Moaracou

2. Burnet Julie Mathilde, célibataire,
 ménagère _____

originaire de Burtigny _____ domiciliée à
 Burtigny _____ née à

Burtigny le cinq octobre _____
 mil neuf cent un _____ fille de

François Samuel Auguste Burnet _____ et de
 Hélène Adèle née Burnet, décédée

Comme témoins : { 1. Elisabeth Stuby, sœur de l'époux
 2. Alexis Stuby, son mari, agriculteur à Ecotsau

Les publications ont eu lieu à Moaracou le sept, Burtigny
 le huit et Lütetkofen le neuf août, mil neuf cent
 vingt-huit _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Taléferend le trente-un août mil neuf cent
 vingt-huit

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse
 celui de l'époux, avec archives
 Certificats de publications
 à Moaracou, Burtigny
 et Lütetkofen

Les époux :

Derendinger
 Derendinger Mathilde

Les témoins :

E. Stuby
 Alexis Stuby

L'officier de l'état civil :

Quarant

Communiqué à Gilly et à
 Lütetkofen

N° 6.

Métreau Maurice
et
Nicod Lina

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Métreau Maurice, célibataire
fonctionnaire aux chemins de fer fédéraux.

originaire de Hermance domicilié à
Salégned - Gressy né à
Hersenges le vingt-cinq janvier
mil-neuf-cent

fils de Jules Henri Métreau, agriculteur et de
Emilie née Fulconier, à Hersenges

2. Nicod Lina, célibataire,
messagère.

originaire de Fulliers domiciliée à
Fulliers née à
Fulliers le vingt-huit janvier
mil-neuf-cent sept

filles de Constant Nicod, agriculteur et de
Marie Louise née Emery, à Fulliers

Comme témoins : 1. Eugène Emery, agriculteur à Carrouge
2. Alfred Porchet, instituteur à Salégned

Les publications ont eu lieu à Salégned le trois, Hermance et
Fulliers le cinq septembre, mil-neuf-cent vingt-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Salégned le vingt-neuf septembre mil-neuf-cent vingt-huit

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
Procurer de mariage,
Publications à Salégned
Hermance et Fulliers.

Les époux :
Métreau Maurice
Lina Métreau

Les témoins :
Eugène Emery
Alfred Porchet

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué à M. Bourdon et à
M. Hozières

Registre des mariages A.

No 7.

Smet Jean
et
Demieville Berthe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Smet Jean Henri Eugène
célibataire
agent de change

originaire de Belgique domicilié à
Schaerboek, près Bruxelles né à
Saint-Josse-by-Nood le onze janvier

mil neuf cent trois fils de
Joseph Louis Henri Smet, agent de change et de
Maria née Maeck, domiciliés à Schaerboek

2. Demieville Berthe Lucie
célibataire

infirmière
originaire de Taléfiens, Villargel, Seveilles, Rosseus domiciliée à
Taléfiens née à

Taléfiens le onze septembre
mil huit cent quarante-huit fille de

Aimé Jules Demieville, décédé et de
Marie Amélie née Chollet, veuve à Taléfiens

Comme témoins : 1. M. Henri Chollet, commerçant à Taléfiens
2. Adrien Demieville, commis de banque à Lugano.

Les publications ont eu lieu à Taléfiens le douze, Villargel treize
Seveilles Rosseus, le quatorze, Schaerboek le vingt-
trois septembre mil neuf cent vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Taléfiens le onze octobre mil neuf cent vingt-huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificat militaire du fiancé
Acte de consentement des parents
Certificat de résidence à Schaerboek
Autorisation de publier les pro-
meses de mariage. Promesses de
mariage. Publications à Talé-
fiens, Villargel, Seveilles, Rosseus
et Schaerboek; autorisation
Communiqué de la Légation belge
à Berne et autorisation de
célébrer le mariage par le
Département de Justice et Police

Les époux :

J. Smet
B. Demes

Les témoins :

H. Chollet
A. Demieville

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à
la chancellerie cantonale
K. Charpentier
Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 360 f. d.

M. le C. J. J. 1929
L. J. J. J. J.
D. J. J. J. J.

No _____

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

et
 L'inscription portant
 le n° 1 à la page 134 et
 la dernière de ce régis-
 tre n° 2. La suite se
 trouve dans le volume
 n° 3, qui commence par le
 n° 1 de l'année 1928. Au
 31 décembre 1928, prend fin
 l'ordonnance fédérale du
 25 février 1910 qui est rem-
 placée par l'ordonnance
 fédérale du 18 mai 1928.
 La clôture de ce registre
 et l'ouverture d'un nouveau
 sont dictées par les nou-
 velles prescriptions

Fait le 2 janvier 1929
 L'off. de l'état civil
 Franrot

Un double du présent
 registre allant de la page
 129 du vol. 2 a été dé-
 posé ce jour 2 janvier 1929, au
 Département de Justice et
 Police. L'off. de l'état civil
 Franrot



1. _____
 originaire de _____ domicilié à _____
 né à _____
 le _____
 mil cent _____ fils de _____
 et de _____

2. _____
 originaire de _____ domiciliée à _____
 née à _____
 le _____
 mil cent _____ fille de _____
 et de _____

Comme témoins : } 1.
 } 2.

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pièces déposées : _____

Les époux : _____

Les témoins : _____

Communiqué _____

L'officier de l'état civil : _____

No _____

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

et
 L'inscription portant
 le n° 1 à la page 134 et
 la dernière de ce régis-
 tre n° 2. La suite se
 trouve dans le volume
 n° 3, qui commence par le
 n° 1 de l'année 1928. Au
 31 décembre 1928, prend fin
 l'ordonnance fédérale du
 25 février 1910 qui est rem-
 placée par l'ordonnance
 fédérale du 18 mai 1928.
 La clôture de ce registre
 et l'ouverture d'un nouveau
 sont dictées par les nou-
 velles prescriptions

Fait le 2 janvier 1929
 L'off. de l'état civil
 Franrot

Un double du présent
 registre allant de la page
 129 du vol. 2 a été dé-
 posé ce jour 2 janvier 1929, au
 Département de Justice et
 Police. L'off. de l'état civil
 Franrot



1. _____
 originaire de _____ domicilié à _____
 né à _____
 le _____
 mil cent _____ fils de _____
 et de _____

2. _____
 originaire de _____ domiciliée à _____
 née à _____
 le _____
 mil cent _____ fille de _____
 et de _____

Comme témoins : } 1.
 } 2.

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

Handwritten notes in the left column, possibly a list or index.

Handwritten notes in the middle column, possibly a list or index.

Handwritten notes in the right column, possibly a list or index.

Nom	Prénoms	Origine	Page
Baudry	Louis Samuel	Estevaux	12
Bourquini	Germanie Héléne	Sauvelier	22
Berard	Alays Henri	Estevaux	37
Berard	Charles	id	RF 35
Berger	Jean Oscar	Pres & Norway	42
Berard	André	Estevaux	52
Berard	Paul Robert	id	62
22. Broillet	Louis Jules	Totman	68
Berard	Ami Jules Henri	Estevaux	73
Breen	Charles Eugene Arnold	Genève (ville)	76
Bélay	Georges	Mont de la ville	78
Berard	Auguste Alexis	Estevaux	RF 81
33. Berard	John Gustave	id	87
Berard	Emile Henri	Estevaux	93
24. Baral	Nadia	Française	98
26. Blanc	Etienne	Puidant et Cherbes	108
Berard-Cardinaud	Amélie	Estevaux	110
Borday	Marie	Estevaux	115
27. Buhlmann	André Roger	Junggisberg	120
Boms	Anna Martha	Neuzing au Sorarlborg	120
28. Baudry	Alice	Estevaux	130
Burret	Fubie Mathilde	Burtigny	133

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

C
D

E
F

G
H

J
K

L
M

N
O

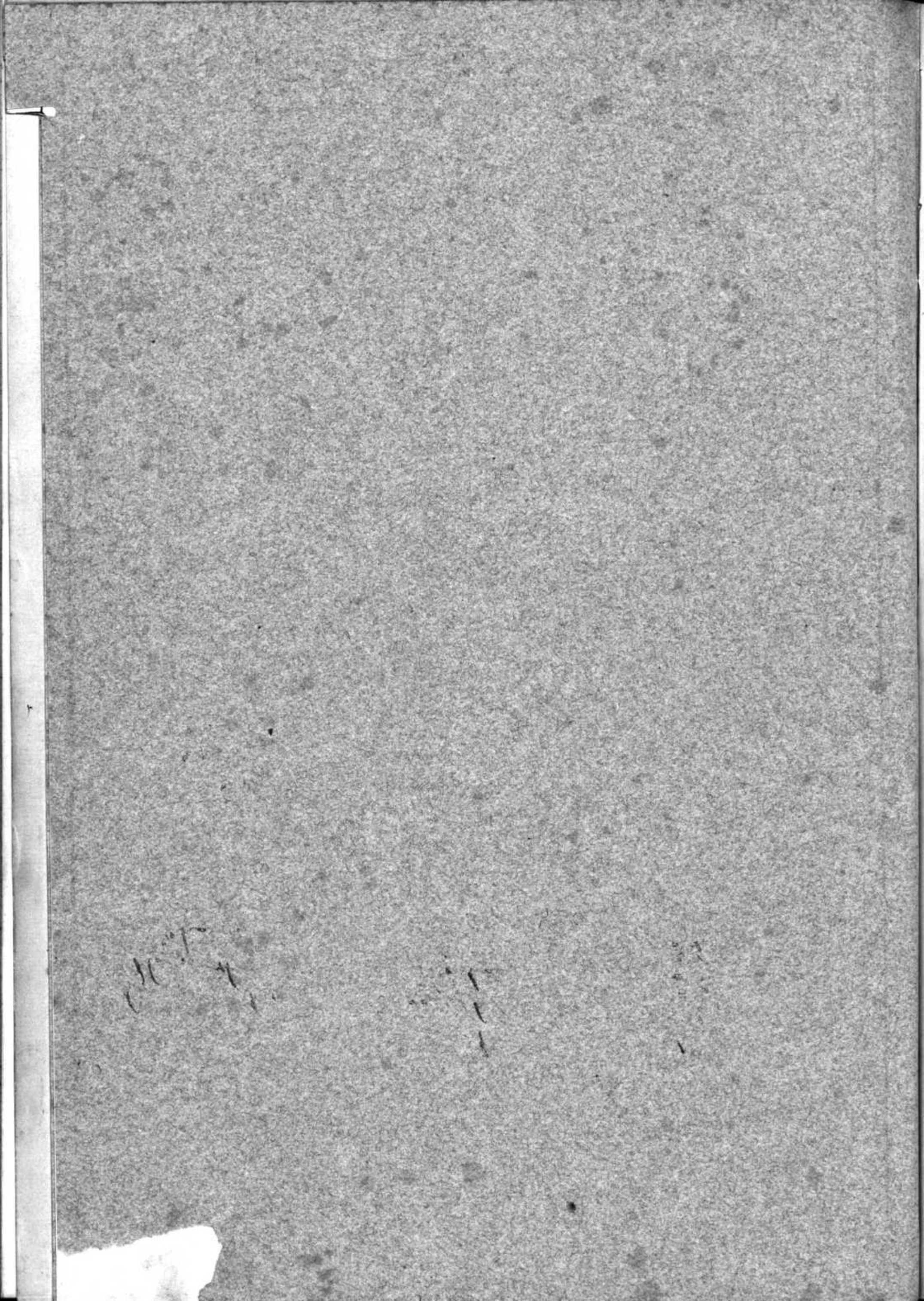
P
Q

R
S

T
U

V
X

Y
Z



C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several columns and includes various words and phrases that are difficult to decipher due to the low contrast and cursive style.]

Nom	Prénoms	Origine	Page
Cardinaux	Blanche Léa	Palézieux	1. RF
Cusniay	Elise	Ecteau	6 RF
Cholet - Cholet	Fr. El. et Emma	Maracou	8.
Corboz	Emile Aloys	Chésalles & Maracou	17
Launoud	Alice	Courier / Feuy	17
Corboz	Marquerite	Maracou et Chésalles / oron	19
Cholet	Julien Henri	Maracou	21
Corboz	John Edouard	Maracou & Chésalles / oron	22
Cholet	Julien Rosalie	Maracou	23
Chevalley	André Henri	Puidoux	29
	Léon née Schueberg	id	29
Cholet	Chérie	Maracou	31
Cardinaux	Amélie Berthe	Maracou / oron	32
Cholet	Henri Louis	Maracou	33
Chevalley	François	Puidoux	16
19 Cholet	Alfred Henri	Maracou	38
Cholet	Constant Ulysse	id	39
Cholet	Paul Oscar	id	41 RF
20 Chambert	Frédéric	Fougny	45
Cholet	Julien Alexis	Ecteau Maracou	47
Chamot	Berthe	Penthrat	50
Cuénoud	Gustave Louis	Lutry et Grandvaux	51
21 Cholet	Robert	Maracou	57
Chevalley	Georges André	Puidoux	59
Chappuis	Eva Alice	Pulzein	59
Cholet	Emile Frédéric	Maracou	60 RF
Cusin	François Henri	Aubonne	61
22 Cardinaux	Ulysse Albert	Palézieux	67
Clot	Elisa Sarah	Curtilles	69
Cholet	Ross Alice	Maracou et La Rogne	70
Caillot	Robert Alfred	Maracou	71
Cholet	René Henri	Maracou	78
Caillot	Marcel Louis	Maracou	79
23 Cardinaux	Charles Adolphe	Palézieux	84

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

C

Nom	Prénoms	Origine	Page
23. Cardinaud	Eugène Auguste	Palikou	85
Cosandey	Rene	Marmand	88
Chollet	Robert Emile	Maracou	91
Charmay-Favez	Berthe Lucie	Lestaud	92
24. Glac	Martha Marguerite	Châtillens	96
25. Chollet	Clara	Maracou	106
26. Cavir	Hélène Sophie	Fulliers	109
Chollet	Lucien	Maracou	110
reuve Berand-Cardinaud	Amélie	Lestaud	110
" Corot	Charles	Savigny & Forel	116
27. Charmay	Elise dite Elira	Lestaud	118
" Chollet	John	Maracou	122
" Chollet	Hays Louis	Maracou	126

RF

RF

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom

Prénoms

Origine

Page

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

MA. J. COUILLON

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several columns and is difficult to decipher.]

Nom	Prénoms	Origine	Page
Décosterd	Louis Léonie	Chiolayres	9.
Dufey	Charles	Palezieux	19
Dovat	Julie Sophie	Maracéan	21
id	Jules Louis	id	23
Dufey	Cléopâtre Caroline	Palezieux	26
Dufey	Fredéric	id	28.
Décosterd	Léonard Henri	Les Chiolayres	30
id	Eugène Henri	id	30
Ducrot	Albert	Chardonne	43
20 Dovat	Albert	Maracéan	46
Delisle - Ducrot	Françoise	Froidville	58
Dufey	Ether Elvina	Palezieux	76
Dufey	Ulysse	id	77.
Disarces	Florette Marie	Lavigny	79
23. Décosterd	Cécile	Chiolayres	87
Ducrot	Elise Marie	Chardonne	93.
24 Dufey	Louis	Palezieux	96
25 Derendinger	Marguerite Elisabeth	Lüterkofen	103
Delersert	Jean Etienne	Lavigny, Forez (L.) Peney C.F.	104
27. Décosterd	Alays	Chiolayres	121
" Dufey	Marthe Marie	Palezieux	122
" Dufey	Marthe Jeanne	Palezieux	125
" Dufey	Jeanne	id	126
" Demiere	Rose Marguerite	Montet Glane	127
28 Dufey	Eugène Aimé	Palezieux	129
" Derendinger	Paul Justin	Lüterkofen	133.
" Lemicville	Berthe Lucia	Palezieux, Villargel, Ledselles ^{Romans}	135

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

111
102

for (C...)

for (C...)

for (C...)

Nom

Prénoms

Origine

Page

E

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Handwritten text in a cursive script, likely a list or ledger. The text is oriented vertically and includes various entries, some of which appear to be names or titles. The handwriting is dense and somewhat difficult to decipher due to the cursive style and fading.

Handwritten text in a cursive script, continuing the list or ledger. The entries are similar in style to the first column, with some entries appearing to be names or titles. The handwriting is consistent with the first column.

Handwritten text in a cursive script, continuing the list or ledger. The entries are similar in style to the previous columns, with some entries appearing to be names or titles. The handwriting is consistent with the other columns.

Nom	Prénoms	Origine	Page
Félix	Paul	la Ragnie	2.
"	Sophie Emilie	id	2
Favre	Amie Louis	Cherrens	9
id	Elise Fémy	Ecoteaux Chateau d'oe	24
Fleuti	Louise	Gessenay	25
Favre	Lucie	Cherrens	37
Favre	Anielie Louise	Ecoteaux & Chateau d'oe	40 RE
Favre	Berthe Marie	id id	55
22 Favre	Jeanne Marguerite	Servin et Paleyend	79
Favre	Felie	Cherrens 75.	95
Favre	Blanche Marie	Ecoteaux & Chateau d'oe	81
23. Felix	Jean Samuel	la Ragnie	86
id	Jeanne Léa	id id	id
Favre-Charmoy	Berthe Lucie	Ecoteaux	92
24 Felix	Samuel	la Ragnie	98
26 Favre	Camille Oscar	Servin et Paleyend	112
27 Fanyallaz	Albert Louis	Lutry et Epesses.	118
Favre	Ami Fritz	Servin et de Paleyend	119
Frei	Berthe Helene	Heidesheim (Hesse L.)	119

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

[Faint, illegible handwriting, possibly bleed-through from the reverse side of the page]

Nom	Prénoms	Origine	Page
Grandvoisist	Fanchette Marie	Serris de Loux	3
Geryner	Joseph	Luisiedeln	4
"	Marie	"	5
Grandveuve Piller	Louis Christine	Baugesfontaine	33
Gillieron	Kuba Alfred	Serruwin	39
Gillieron	Constance Louise	Serruwin	38
von Guntzen	Herman	Sigriwyd	48
Gouard	Lucie Elise	Châtel St Denis	52
Gilliard	Henni	Moizieres & Montprezyles	63
22 Gillieron	Luigi	Serruwin	64
Gruelmer Gubaud	Angèle Fanny Alice	Saint Leger	74
Gray	Hulien Alfred	Paléziens et Tancy	80
Gavin	Berthe Elisabeth	Moudon, Preules et Ford	82
Gavin	Alays	" " "	92
25 Gray	Anna Cécile	Tancy et de Paléziens	105
26 Gavin	Elise Ida	Moudon Preules Ford (Lax)	111

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

[Faint, illegible handwriting]

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Handwritten text, possibly a signature or name, located in the upper left quadrant of the page.

Handwritten text, possibly a signature or name, located in the upper middle quadrant of the page.

Handwritten text, possibly a signature or name, located in the upper right quadrant of the page.

A vertical line of handwritten text or markings running down the right side of the page.

[Faint, illegible handwriting]

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Handwritten notes in the top right corner, possibly including a date or page number.

Handwritten notes in the top middle section, appearing to be a list or series of entries.

Handwritten notes in the top left section, including some numbers and possibly a list.

Nom	Prénoms	Origine	Page
Froy	Henri Frédéric	Ben	1
Jau	Jeanne Marguerite	Châtillens	13
Jay et	Marguerite Fanny	Moudon et Herrensches	41
24 Jamin	Habille Berthe Lucie	Rivaz	99
29 Jay et	Madeline Emma	Moudon et Herrensches	124

TF

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom

Prénoms

Origine

Page

K

MS. J. 1000000

11.
12.
13.
14.
15.

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

11
12
13
14
15

Handwritten notes, possibly including the word "Museum" and other illegible text.

Handwritten notes, possibly including the word "Museum" and other illegible text.

Handwritten notes, possibly including the word "Museum" and other illegible text.

Handwritten lines and markings, possibly a list or a set of instructions.

Handwritten lines and markings, possibly a list or a set of instructions.

Nom	Prénoms	Origine	Page
Lévesque	Maurice	Lindenberg	11.
Laufer	Jeanne	Kloten, Egli	18
Lavoie	Juliette	Lutry et Vitelle	51
221 Lassus	Alicia	Stullet	80
23 Lerche	Louis Octave	Pallanque	89

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom

Prénoms

Origine

Page

L

100 41 2000000000

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

Nom	Prénoms	Origine	Page
Michelette	Eugène Maurice	Stalonne	7
Mauguerat	Rose Julie	Foul & de Lutry	11
Moser	Ernest	Arni - Biglen	34
20 Maillard	Eva	Chesalles 3/ron	46
Moser	Luise Louis	Arni - Biglen	50
Mayer	Charles Alfred	Oron de Chateau	58
Mayer	Charlotte	id id	62
Mayer	Rose Annie	id id	63
21 Mayer	Alice	Aigst (Bale C.)	65
22 Moser	Germaine Charlotte	Arni - Biglen	75
23 Moscard	Alice Barthe	Meyriez (Morat)	75
Moser	Reinold	Reidschwyl	90
24 Moser	Martin Philippe	id	100
26 Mottaz	Charles Andre	Syens	113
Mauguerat	Jenny Germaine	Faulin	113
27 Matti	Celine	Hstsig 1/ferney	121
Moser	Therese Lucien	Arni Biglen	124
28 Métraud	Maurice William	Hermenches	134

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom

Prénoms

Origine

Page

M

N
O
P

Q
R

S
T
U

V
X
Y

Z

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is faint and difficult to decipher but appears to be organized into several lines or columns.

O
P

Q
R

S
T

U
V

X
Y

Z

P

Q
R

S
T

U

V

X

Y

Z

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

Nom	Prénoms	Origine	Page
Pasche	Odette	Orou la ville	15
Perronoud	André Henri	Neuchâtelois	24
Peytriquet	Emile Louis	Bonnelaye	26
Piller	Louis Christine	Bonnelaye	33
Pasche	Rosa	Orou la ville	47
21 Pasche	Amélie	Orou la ville	60
22 Pillaud	Marie Julie	Châtel St Denis	68
Torchet	Henri Maurice	Corelles le Jorat	82
29 Piller	Anne Marie Hélène	Bonnelaye	123

P

Q
R

S
T

U

V

X

Y

Z

Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

[Faint, illegible handwriting, possibly bleed-through from the reverse side of the page]

[Handwritten signature or name, possibly "John D. ..."]

R
S
T
U
V
X
Y
Z

100
101
102
103
104
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120
121
122
123
124
125
126
127
128
129
130
131
132
133
134
135
136
137
138
139
140
141
142
143
144
145
146
147
148
149
150
151
152
153
154
155
156
157
158
159
160
161
162
163
164
165
166
167
168
169
170
171
172
173
174
175
176
177
178
179
180
181
182
183
184
185
186
187
188
189
190
191
192
193
194
195
196
197
198
199
200

100
101
102
103
104
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120
121
122
123
124
125
126
127
128
129
130
131
132
133
134
135
136
137
138
139
140
141
142
143
144
145
146
147
148
149
150
151
152
153
154
155
156
157
158
159
160
161
162
163
164
165
166
167
168
169
170
171
172
173
174
175
176
177
178
179
180
181
182
183
184
185
186
187
188
189
190
191
192
193
194
195
196
197
198
199
200

100
101
102
103
104
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120
121
122
123
124
125
126
127
128
129
130
131
132
133
134
135
136
137
138
139
140
141
142
143
144
145
146
147
148
149
150
151
152
153
154
155
156
157
158
159
160
161
162
163
164
165
166
167
168
169
170
171
172
173
174
175
176
177
178
179
180
181
182
183
184
185
186
187
188
189
190
191
192
193
194
195
196
197
198
199
200

Nom	Prénoms	Origine	Page
Ramsay et	Bertha	Schlösswyl	28
Rau Aline	Louise	Pully	34
Richard	Julie	Forel (Lavaux)	35
Rubattel	Elise Marguerite	Ecoteaux et Palézieux	48
Rubattel	Louis & Emile	id id	55
21. Rufenacht	Jeanne, Julie	Worb.	61
22. Ramoni	Antoine	Paudex	74
23. ^{Ramsay} Roguin	Robert Germaine Marguerite	Châtillens Schlosswyl	84
Raiffy	Jeanne Louis	Pully et Gersey	89
Rubattel	Edgar Hortense	Ecoteaux et Palézieux	90
25. Riegg	Julius	Präretswil Zurich	105
Rittner	Alexis & Louis	Château d'Or et les Pâlisoloyes	106
26. Rossier	Alice	Rougemont et les Cavernes	108
27. Rieben	Charles Louis	La Lunk	123
Rüchti	Charles	Moosafoltern, Rapperswil	127
28. Roginier	René, Juliette	Châtillens	131
Randegger	Ernest	Ossingen	131

R
S
T
U
V
X
Y
Z

S
T
U
V
X
Y
Z



[Faint, illegible handwriting, possibly bleed-through from the reverse side of the page]

S
T
U
V
X
Y
Z

[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several columns and is difficult to decipher due to its lightness and the texture of the paper.]

Nom	Prénoms	Origine	Page
Seres	Alais	Maracou	6
Serein	Emma	Mauborget	7
Seres	Rose Adeline	de Maracou	12
Seiler	Emile	Bänigen	13
Seres	Emile	Maracou	25
Schuseberg	Louis veuve Chevalley	Puidoux	29
Seres	Charles Emile	Maracou	30
19 Seres	Louise Suzanne	id	39
Stuby	Jules Henri	Bussigny / Oran	40
Schäfer	Katherine dite Marie	Dirlaret	42
Seres	Marguerite	Maracou	43
20 Seres	Berthe Elisabeth	Maracou	45
Seiler	Emma Marguerite	Bänigen	49
21 Lounay	Alexis Frederic	la Roguine & Ecoteaux	54
Seres	Elisia	Ecoteaux et de Maracou	54
Seiler	Frene Gertrude	Bänigen	57
Seres	Jules Mari	Maracou	64
Seres	Rose Anna	id	64
Seres	Jules Samuel	id	65
22 Seres	Constant	id	69
Lounay	Henri Hays	Ecoteaux la Roguine	70
Seres	Alise Emma	id et Maracou	73
Steinbauer	Jeanne Frene	Güggisberg	74
23 Seiler	Germaine Auguste	Bänigen	91
24 Seres	Emile Henri	Maracou	95
Schlappi	Albert	de Lutz	97
Seres	Suzanne Marguerite	Maracou	99
Seres	Henri Frederic	Ecoteaux & Maracou	99
Lounay	Emma Louisa	la Roguine et id Ecoteaux	100
Seres	Jeanne Lydie	Maracou	101
25 Stuby	Alexis	Bussigny / Oran	103
26 Seres	Paul Albert	Maracou	109
Sottas	Alexandrine Adèle	Scharmey	114
Stuby	Emile	Bussigny / Oran	115

PF

RF

RF

RF

RF

RF

RF

RF

RF

RF

S
T
U
V
X
Y
Z

Nom	Prénoms	Origine	Page
28 Joumay	Valentine	La Roguinière et Ecoisneux	129
" Joumay	Auguste Henri	St. J. d.	130
" Seret	Henri Frédéric	Maracou	131
" Seret	Marthe Louise	Maracou	132
" Smets	Jean Henri Eugène	Belge	135

RE

S

[Faint, illegible handwriting at the top of the page]

[Faint, illegible handwriting in the middle of the page]

[Faint, illegible handwriting near the bottom of the page]

T
U
V
X
Y
Z



[Faint, illegible handwritten text or scribbles]

T
U
V
X
Y
Z

Handwritten text, possibly a signature or name, located in the lower right quadrant of the page. The text is written in a cursive style and is partially obscured by a horizontal line. The word "Handwritten" is visible at the bottom right of the signature.

U

V

X

Y

Z

U
V
X
Y
Z



[Faint, illegible handwriting]

V
X
Y
Z

11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

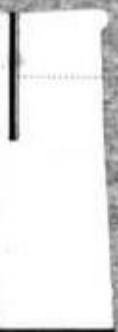
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

Nom	Prénoms	Origine	Page
Polet	Fleuman	Chisleyres et de Chatillens	15
Weber	Martha	Seeberg	16
Wirsten	Werner Karl	Gersmay	49
24 Weber	Alice	Gossau	95
Fismand	Leonard Edmond	Marasch	101
25 Stillmann	Dora	Langensand	104
26 Berny	Eugène Octave	Villars - Bramard	114

X
Y
Z

X
Y
Z

Handwritten text, possibly a signature or date, located in the lower-left quadrant of the page.



Handwritten text, possibly a signature or name, written vertically on the right side of the page.

Y
Z

X

*** 1. 10/10/2018

